

# LE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
MAI 2017 - 264



**PB-PP**  
BELGIË(N) - BELGIQUE  
Bureau de dépôt Liège X  
Éditeur responsable :  
Eric Haubruge  
Place de la République française  
41 (bât. O1) 4000 Liège  
Périodique  
P. 102 039  
**Le 15<sup>e</sup> jour du mois**  
Mensuel sauf juillet-août



# SMART CITY

LA VILLE DURABLE

PAGE 4

## TIWOUH

Une plateforme pour les troubles de langage

PAGES 12 ET 13

## 6 QUESTIONS À

Étienne Quertemont, à l'occasion des  
50 ans de la faculté de Psychologie,  
Logopédie et Sciences de l'éducation

PAGE 15

## NOUVELLE CLINIQUE

Pour les animaux de compagnie

PAGES 2 ET 3



Nathalie Crutzen

**C'est un événement important pour Liège et pour l'Université qui, fin juin, accueillent la 21<sup>e</sup> conférence EMAN, rassemblement de chercheurs et praticiens en gestion de la durabilité et de l'environnement. Une initiative du Smart City Institute de HEC-Liège, École de gestion de l'ULg.**

**L**A PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ou la durabilité de nos sociétés n'est pas seulement affaire de technologies, elle est aussi affaire de gestion. Les initiatives prises dans ces domaines demandent notamment à être étudiées du point de vue de leurs impacts économiques et financiers ainsi que sociétaux. Un souci qui rassemble les membres du réseau de recherche international EMAN (Environmental & Sustainability Management Accounting Network). Celui-ci regroupe des universitaires et des praticiens experts dans le domaine de la comptabilité environnementale, sociale et durable. Divisé en quatre pôles régionaux (Europe, Asie-Pacifique, Amérique et Afrique), il a été fondé en 1997. Depuis cette date, ses membres se réunissent chaque année pour faire le point sur les avancées constatées dans leur domaine.

Cette année, la 21<sup>e</sup>, c'est au tour de Liège d'accueillir les membres européens du réseau dans le cadre du bicentenaire de l'Université. Une initiative que l'on doit à Nathalie Crutzen, chargée de cours à HEC-Liège et fondatrice du Smart City Institute : « Les activités de recherche du réseau EMAN ne se focalisent pas uniquement sur les "villes" mais sur la gestion environnementale et durable des "organisations" en général (entreprises, gouvernements, institutions, villes, États). Des conférences précédentes ont, par exemple, été consacrées à la comptabilité analytique des flux de matières ou à ce qu'il fallait mesurer dans le domaine des changements climatiques et comment le faire. Ceci dit, vu la spécificité de notre Institut, il était normal de prendre comme thème pour la conférence de cette année le management durable des Smart Cities. » Mais si cette problématique constituera le cœur du congrès, les organisateurs n'en ont pas pour autant fermé la porte à d'autres thématiques : on y débattera notamment de l'introduction d'une taxe carbone en Afrique du Sud. Ou encore de l'impact des démarches durables en Roumanie, en Australie ou au Sri Lanka. Un éclectisme qu'on retrouve aussi au niveau des participants et intervenants, auquel tient beaucoup Nathalie Crutzen : « Les entreprises et les pouvoirs publics sont attendus avec impatience. Ce qui nous intéresse aussi, c'est le compte rendu de bonnes pratiques et les échanges entre les participants de divers horizons (chercheurs, représentants de villes, d'institutions, d'entreprises, etc.). Nous aurons

ainsi l'occasion d'entendre des acteurs européens et belges actifs dans la gestion des villes. » C'est de la sorte qu'on pourra découvrir notamment les Prs Rudolf Giffinger et Andrea Caragliu, experts académiques reconnus mondialement sur la question des Smart Cities, ainsi que de nombreux représentants de villes belges et étrangères.

Nul doute qu'on discutera de pratiques déjà établies dans certaines grandes métropoles. Éclairage intelligent (il ne se déclenche qu'au passage d'un mobile), capteurs de gestion de places de parking ou de tournées de ramassage des déchets, conception d'habitats avec sphère privée réduite à côté d'espaces communs mutualisés réservables, stockage sous forme d'hydrogène des surplus d'électricité verte produite par les habitants, appli pour mettre en relation des habitants en vue d'ac-

tions collectives ou d'entraide : voilà quelques axes (mais ils sont légion) qui caractériseront sans doute les villes de demain, dites "intelligentes".

Le congrès, qui se déroulera dans les locaux de HEC-Liège, se veut ouvert au public intéressé. La soirée du 28 juin accueillera d'ailleurs une intervention de Francis Pisani, journaliste français qui a effectué un tour du monde de l'innovation technologique, mesurant dans une trentaine de villes l'impact que peuvent avoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**Pages réalisées par Henri Dupuis**

Photos Marc Verpoorten - Office du tourisme - ville de Liège

➤ informations et inscriptions sur le site du congrès : <http://events.ulg.ac.be/eman2017>



## SMART CITY

# L'AVENIR DES VILLES



# SMART, LES COMMUNES BELGES ?

En prélude aux rencontres de juin, Nathalie Crutzen et Jonathan Desdemoustier, doctorant au SCI, ont réalisé une vaste enquête auprès des communes belges, réalisant ainsi un premier état des lieux scientifique et quantitatif du phénomène "Smart City" en Belgique. Divisée en trois parties, l'étude porte sur la perception du concept par les communes, la mise en œuvre de projets qui s'y rapportent et la gestion de cette dynamique par elles.

Parmi les 113 communes qui ont répondu, la perception du défi est d'abord technologique, avant d'être une source d'opportunité. Une interrogation face à l'inconnue technologique qui, il est vrai, est d'abord rurale et bruxello-wallonne, les communes flamandes y percevant plutôt une opportunité.

Plus intéressant sans doute est le fait que les répondants à l'enquête ont énuméré 264 projets concernant diverses dimensions des Smart Cities avec une préférence pour le "Smart Environment", devant le "Smart Governance", alors pourtant que ces mêmes communes mettent plutôt la priorité sur la gouvernance et les services en ligne devant l'efficacité énergétique et la mobilité durable. « Il y a donc écart entre la réalité (les projets mis en œuvre) et les priorités énoncées par les communes », concluent les enquêteurs. Comment ces institutions gèrent-elles la dynamique Smart City ? Plutôt mal si l'on en croit les résultats de l'enquête : seules 11 d'entre elles parmi les répondantes avouent disposer d'une stratégie en la matière ! « Les communes belges considèrent que le concept de Smart City est une opportunité et, mieux, que c'est l'avenir des villes, observe Nathalie Crutzen. Mais la mise en œuvre est perçue comme compliquée, notamment par manque de moyens financiers et d'expertise au sein de leur administration. »

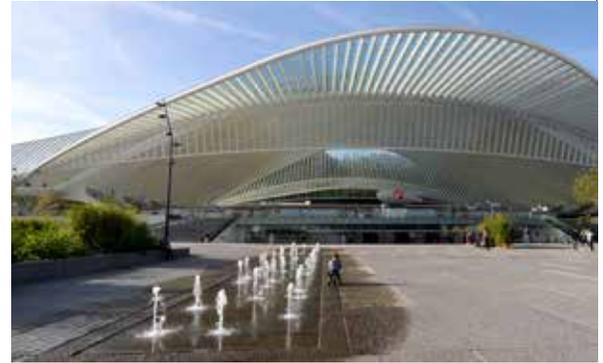
► lire les résultats de l'étude sur <http://labos.ulg.ac.be/smart-city/publications/>

## LE SMART CITY INSTITUTE

Il ne fait guère de doute qu'une bonne part de l'avenir de l'humanité se joue dans les métropoles. On en veut pour preuve que, selon les Nations unies, depuis fin 2007, 50% de la population mondiale vit en zone urbaine ; en 2050, les villes abriteront les deux tiers de l'humanité. Un défi gigantesque qui risque de virer au cauchemar si nos villes ne deviennent pas intelligentes et durables (Smart Cities). C'est dans cette perspective que Nathalie Crutzen a créé en 2015 le Smart City Institute (SCI), institut académique qui repose sur un partenariat entre l'Université (plus particulièrement HEC-Liège), quatre entreprises (Accenture, Belfius, Proximus et Schröder) et la Région wallonne dans le cadre de Digital Wallonia. « Selon moi, explique-t-elle, une ville intelligente est une ville qui s'inscrit dans une démarche de développement durable visant à assurer sa prospérité économique, à mieux protéger l'environnement, à favoriser le bien-être social, et tout cela en intégrant les nouvelles technologies. » Il s'agit donc de créer une vision qui harmonise les différentes fonctions d'une ville (habitat, mobilité, gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, etc.). Vision qui est d'ailleurs encore trop souvent limitée à une utilisation des technologies nouvelles (lire ci-dessus "Smart, les communes belges ?") alors que, si celles-ci sont importantes, elles constituent avant tout un outil.

« Les difficultés ne sont pas seulement technologiques, précise la directrice du Smart City Institute. Il y a aussi la multitude d'acteurs publics et privés (entreprises, citoyens) qui interviennent dans ces problématiques, le poids de la bureaucratie souvent hostile au changement, le peu de moyens disponibles ou encore de trop fréquents changements de législation, notamment environnementale. » Bref, il faut une approche très multidisciplinaire du phénomène. Et c'est bien dans cette optique qu'a été créé le Smart City Institute. « Nous ne nous limitons pas à la recherche académique ; nous voulons aussi stimuler la formation, l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine de la ville intelligente, affirme Nathalie Crutzen. Et nous le faisons selon un angle managérial, pas seulement technique. » C'est ainsi, par exemple, que l'institut propose des formations sur le management des Smart Cities prenant en compte différentes questions comme les technologies numériques, les business models, les problèmes de financement et de stratégie. L'institut compte aujourd'hui dix personnes, réparties équitablement entre chercheurs et chargés de projets. Il est devenu le référent académique wallon sur ces questions dans le cadre de la mise en place d'une stratégie "Smart Region" en Wallonie et a également de nombreux projets de développement à l'international.

► [www.smartcityinstitute.be](http://www.smartcityinstitute.be)



## SOMMAIRE 264

### À LA UNE

VILLE intelligente 2-3

### OMNI SCIENCES

TIWOUH, une plateforme pour l'apprentissage 4  
 L'OPINION, signée Christiane Capitaine 5  
 CELLULES souches : une culture à grande échelle 6  
 CARTE BLANCHE à Pascal Detroz 7  
 URBACT : réseaux urbains intégrés 8  
 TEXTILES connectés à l'hôpital 9  
 4 ENTREPRISES aux pratiques inspirantes 10  
 HISTOIRE d'eau : le congrès Astee 11

### 6 QUESTIONS À

ÉTIENNE QUERTEMONT, 50 ans de la FPLSE 12-13

### ALMA MATER

QUI EST-CE ? Anne-Cécile Humblet 14  
 CLINIQUE des petits animaux : ouverture du chantier 15  
 EXPOSITION : 200 bizarreries à l'Embarcadère 16  
 TRÉZOOR : la salle des merveilles 17  
 CÉSAME s'ouvre à vous 17

### UNIVERS CITÉ

UNI-VERT : un potager derrière la géologie 18  
 LA SEMAINE des insectes 19

### FUTUR ANTÉRIEUR

PARCOURS d'un alumni : Sow Aboubakry 20  
 UN JOUR à l'ULg : le Mont Rigi 21

### RÉTROVISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias 22

### MICRO SCOPE

LE TURLG 23

### ENTRE 4 YEUX

CONFÉRENCE DES ASSISTANTS : le fort, le faible et le droit 24

TIWOUH

# LA PAROLE AUX ENFANTS



Lancée en 2013, la plateforme collaborative Tiwouh est une spin-off en sciences humaines et sociales de l'université de Liège. Elle a pour but d'aider les patients atteints de troubles du langage via les nouvelles technologies.

**T**OUT COMMENCE IL Y A QUATRE ANS, lorsque le projet "Platform for Autism and Therapist Help" (PATH) a été soumis au programme de recherche d'intérêt général GREENTIC. « Acapela Group, expert dans le développement de solutions vocales, a lancé le projet en recourant aux compétences de notre unité de logopédie clinique, avec le support de l'UMons, de Multitel et de Triptyk », expose Christelle Maillart, professeure et actuelle présidente du département de logopédie en faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, également responsable académique de Tiwouh. « Nous sommes intervenus en tant qu'unité de recherche scientifique afin de comprendre les besoins des familles et des professionnels, et d'aider ces derniers à tester la plateforme dans le cadre de leur travail, etc. »

## SOUPLESSE D'UTILISATION

Basée sur une plateforme collaborative, en constante amélioration, Tiwouh offre aux logopèdes (orthophonistes) la possibilité de disposer d'applications pour travailler la communication de leurs patients. Les exercices sont construits sur la plateforme par les logopèdes et sont ensuite transférés sur une tablette. Ces exercices sont complémentaires et peuvent être paramétrés et personnalisés par le thérapeute en fonction des besoins spécifiques des patients. Actuellement, Tiwouh met à disposition des applications de "Communication augmentative et/ou alternative" (CAA), d'apprentissage du vocabulaire, de travail de l'émergence de la syntaxe, d'adaptation des jeux et des livres afin de les commenter, d'apprentissage de la conversation et de création de routines de la vie quotidienne (par exemple, se brosser les dents). D'autres thématiques sont encore en chantier.

Tiwouh permet ainsi de créer des tableaux de communication et des exercices à partir de canevas vides, de modèles ou d'exercices partagés par la communauté des utilisateurs (logopèdes et parents). Tous les exercices peuvent être individualisés, notamment en important des pictogrammes ou des photos personnelles, voire des mots écrits (si l'utilisateur est lecteur). « Il est possible de choisir la voix en fonction de l'utilisateur (voix féminine, masculine, enfantine), de modifier la vitesse de la

parole (afin d'augmenter l'intelligibilité du message), de modifier les couleurs des cases (par exemple, pour identifier la catégorie grammaticale des mots), de modifier l'affichage des polices, de désactiver un pictogramme (par exemple, lorsque l'adulte estime que l'enfant ne peut plus obtenir un objet), de proposer des renforçateurs vocaux ou animés quand les exercices sont réussis, etc. » explique-t-on chez Tiwouh. Toutes les applications (tableaux de CAA et exercices) sont accessibles en tout lieu et en tout temps par les différents utilisateurs, à condition de respecter toutefois les règles d'autorisation d'accès. « L'outil est adapté aux enfants – c'est le cas le plus fréquent – mais les adolescents et les adultes peuvent également en bénéficier », complète Christelle Maillart.

## LA TABLETTE, LE LOGOPÈDE ET L'ENFANT

« L'utilisation de nouvelles technologies dans le traitement des troubles du langage n'est pas neuve ; il existe des applications consacrées à la communication, même s'il n'en existait pas en version française lorsque le projet a été lancé, observe Christelle Maillart. Mais ce qui fait la différence de Tiwouh, c'est l'accompagnement personnalisé du logopède là où d'autres applications laissent le patient se débrouiller seul, bon an mal an, sans véritable suivi médical. » Et Pascale Grevesse, logopède référente de Tiwouh, d'ajouter : « L'apport essentiel de ce nouvel outil est la collaboration entre le logopède et les parents qui peuvent travailler en alternance. Les parents transmettent les besoins de l'enfant, le thérapeute peut améliorer le tableau pour optimiser l'outil et ainsi répondre aux besoins fonctionnels. »

Si les parents sont agréablement surpris des résultats positifs (voir témoignage), les logopèdes, quant à eux, ont découvert en Tiwouh un formidable outil pour le travail sur le langage. « Le praticien peut développer certaines compétences avec l'enfant et, une fois la séance terminée, rendre l'exercice accessible sur la tablette des parents, lesquels pourront ensuite entraîner l'enfant et répéter l'exercice déjà vu en séance. Ainsi, le travail ne s'arrête pas en sortant du cabinet mais se prolonge au domicile », ajoute Pascale Grevesse. Qui souligne encore les indéniables atouts du procédé : « Le logopède

travaille avec une seule tablette, chaque patient disposant d'une session spécifique identifiée par sa photo. Au niveau logistique, les tableaux et exercices se construisent et se modifient aisément ; ils sont sauvegardés dans le cloud. Tout est donc récupérable à tout moment. »

Utilisée et plébiscitée par 60 "beta-testeurs", la plateforme a d'ores et déjà suscité l'intérêt de nombreux professionnels. « Nous avons déjà été contactés par plusieurs logopèdes, nous allons bientôt commencer des séances d'information à leur intention », annonce Christelle Maillart. Parallèlement à cela, la société vient de décrocher un projet First Spin-Off d'une durée de deux ans, financé par la Région wallonne, pour la validation clinique des résultats obtenus dans le cadre du projet PATH. Une jolie récompense pour un outil qui éveille la curiosité académique également. « Nous préparons un colloque scientifique pour la fin d'année sur Tiwouh et plus largement sur les troubles de la communication », conclut Christelle Maillart.

Bastien Martin

www.tiwouh.org

## TÉMOIGNAGE

Dominique Brecht est la maman de Nathan, 7 ans, atteint de troubles du langage. Sollicitée par Pascale Gevresse, la logopède de son fils, elle a accepté de participer à l'expérience. « Nathan adore l'informatique, mais il aime beaucoup lire également, notamment les histoires de T'Choupi qui contiennent des phrases lacunaires. J'ai importé des dessins sur la plateforme pour adapter les livres et afin d'apprendre à Nathan à construire des phrases. À force de les entendre et de les lire, Nathan a réussi via la synthèse vocale, à répéter des phrases complètes du type "T'Choupi aime lait". C'est un progrès énorme ! » Et Dominique d'ajouter : « Je ne dis pas que l'application seule suffit, mais, via cet outil, nous constatons une nette amélioration de la communication entre Nathan et nous. Tiwouh lui a même permis de comprendre les signes mathématiques, alors que son institutrice craignait qu'il n'y arrive jamais. Ce sont des petites victoires très importantes pour nous. »

# LA MARCHÉ POUR LA SCIENCE

**P**RÈS DE 250 PERSONNES, chercheurs et sympathisants de la science, se sont rassemblés place de l'Albertine à Bruxelles le samedi 22 avril pour protester contre la méfiance ambiante envers les experts et exprimer publiquement leur soutien à la recherche fondamentale.

L'initiative de la "March for Science" vient des États-Unis, après l'élection de Donald Trump et ses "faits alternatifs". Aux quatre coins du monde, en Australie, au Brésil, au Japon, au Canada et en Europe, des scientifiques se sont mobilisés pour attirer l'attention du grand public sur l'importance de la science dans nos sociétés.

L'occasion pour David Magis, chercheur qualifié au FNRS et président du comité de contact des chercheurs FNRS à l'ULg, de rappeler qu'actuellement « *la recherche fondamentale en Fédération Wallonie-Bruxelles est essentiellement financée par le FNRS au travers de projets auxquels les chercheurs postulent. Or, aujourd'hui, le FNRS ne reçoit plus le financement nécessaire pour pallier l'augmentation des coûts (de la vie, des équipements), ce qui diminue fortement les possibilités d'accès des chercheurs aux financements. Beaucoup de très bons projets ne sont ainsi plus financés faute de moyens.* »

Sans une recherche fondamentale de qualité, il est impossible pour la science de développer des résultats bénéfiques pour la société. Les chercheurs demandent un refinancement global de la recherche fondamentale en Belgique. Notamment parce que la recherche appliquée se base sur des résultats de recherches non orientées, et que soutenir la diversité de la recherche fondamentale c'est investir dans l'avenir.



## L'OPINION DE CHRISTIANE CAPITAINE



### DE L'UTILITÉ DU JUGE DE PAIX

**A**LORS QUE LE PAYSAGE JUDICIAIRE est l'objet de profonds bouleversements, l'ASBL Union royale des juges de paix et de police de Belgique fêtera ses 125 ans le 20 mai prochain. La fonction a bien changé depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle où des notables souvent non juristes ont été investis de très nombreuses compétences. Une constante s'est maintenue cependant : le juge de paix est resté le juge de proximité par excellence. Cette proximité n'est pas seulement géographique, elle est aussi sociologique. De nombreux justiciables s'adressent tout naturellement au greffe de la justice de paix pour exposer des problèmes tout à fait étrangers à la compétence du magistrat cantonal. Quantité de personnes comparaissent sans avocat, ne concluent pas ou le font de manière peu juridique, déposent des dossiers peu ordonnés... Le juge de paix rend la justice.

Juge de proximité, il l'est également en matière de conciliation. On songe bien entendu à sa compétence de conciliation non contentieuse, mais également à la conciliation pendant la procédure, notamment quand il se rend sur les lieux, dans les litiges entre voisins, ou en matières locative ou de servitudes. Le juge de paix, juge unique dans son canton, est un modèle qui a fait ses preuves et est apprécié par les citoyens. L'arrière judiciaire est pratiquement inexistant, en dépit du nombre considérable de jugements qui sont prononcés. Cette unicité du magistrat cantonal est un véritable atout dans le suivi du dossier des personnes protégées, dont le juge de paix se préoccupe souvent des années durant. Le suivi des personnes fragilisées est d'ailleurs une des compétences dont il découle que la fonction du juge de paix est très différente de celle des autres magistrats du siège. Cette "justice de proximité" a été pour la plupart d'entre eux un choix de carrière, et toute vacance suscitait de nombreuses candidatures.

Pendant plusieurs années, l'enthousiasme des juges de paix s'est traduit par l'organisation (par l'Union) de *think tanks* où étaient discutés de nombreux aspects de la fonction, et notamment l'autonomie, la mobilité horizontale, les compétences, etc. Les juges de paix se sont spontanément inscrits dans les valeurs de solidarité et d'échanges entre collègues.

L'avenir toutefois est inquiétant : les perspectives managériales et budgétaires ont déjà conduit à la suppression de différents sièges et, maintenant, ce sont des cantons qui vont disparaître. La proximité risque d'en pâtir, notamment par une accessibilité qui se dégrade pour les populations rurales ou précarisées. Il n'est pas inutile ici de souligner que la France, qui a supprimé les juges de paix en 1958, a estimé en 2002 devoir réintroduire des "juges de proximité" assez analogues aux juges de paix de 1790, et que les Pays-Bas commencent à regretter les *Kantonrechters*, supprimés en 2002.

Il me paraît essentiel de sauvegarder ce qui reste du modèle : un juge de paix par canton au bénéfice du citoyen.

**Christiane Capitaine**

alumni (licence en droit, 1974)

Juge de paix honoraire du canton de Herstal

#### 25<sup>e</sup> Chronique du droit à l'usage des juges de paix et de police

Journée organisée par les facultés de Droit des universités de Liège et de Gand à l'occasion des festivités du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Union royale des juges de paix et de police, le samedi 20 mai à 14h, au Palais des académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles.

**Contacts** : tél. 04.366.31.90, courriel nbleve@ulg.ac.be

**L**ES CELLULES SOUCHES SONT UN PROGRÈS INDÉNIABLE sur le plan médical. Mais la difficulté réside dans leur culture, et la possibilité d'en obtenir des quantités suffisantes pour des études cliniques ou des applications thérapeutiques. L'ULg est aux commandes d'un projet Interreg-Grande Région pour mettre au point une méthode de multiplication des cellules souches plus performante. Ce projet porte le nom d'Improve-Stem\*.

## PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

L'utilisation de cellules souches mésenchymateuses, c'est-à-dire non différenciées, constitue la prochaine révolution médicale, selon le Pr Dominique Toye, du département Chemical Engineering de l'ULg : « Lorsque l'on prélève des cellules souches chez un donneur, dans du sang de cordon, des tissus graisseux ou de la moelle osseuse, il est possible d'en prélever environ un million. Or, la quantité contenue dans une seule dose utilisée pour le traitement d'un patient est de l'ordre de 500 millions. Il est dès lors nécessaire de trouver une méthode pour les multiplier et en obtenir davantage. »

La méthode actuellement utilisée dans les laboratoires consiste à disposer les cellules dans des boîtes "T-flasks" qui contiennent des matières nutritives, et à la surface desquelles les cellules adhèrent tout en se multipliant. « Si les besoins sont limités, dans le cadre de recherches pour développer des thérapies, cela peut suffire. Mais pour les tests cliniques à grande échelle et la commercialisation, c'est largement insuffisant. Cette méthode nécessiterait trop de boîtes, trop de main-d'œuvre et trop de surface de stockage. De plus, l'automatisation serait impossible et la méthode ne serait pas reproductible pour parvenir à une harmonisation assurant la qualité des produits obtenus. Actuellement, une multiplication des cellules souches n'est donc pas possible à l'échelle industrielle », poursuit le Pr Toye.

Plusieurs équipes à travers le monde cherchent une solution à ces écueils. « La technique la plus prometteuse jusqu'à présent repose sur l'utilisation de microbilles, car elles offrent une surface d'adhésion plus grande. Ainsi, on estime qu'un gramme de billes offre autant de surface aux cellules souches pour se fixer que 58 boîtes "T-flasks". Ces billes sont ensuite mises en suspension dans un bioréacteur à cuve agitée et les cellules souches se multiplient à leur surface. Cette méthode est déjà utilisée pour la culture de cellules animales destinées à produire des vaccins », explique le Pr Toye. Qui précise : « Mais elle n'est encore que prometteuse pour la culture de cellules souches parce que des difficultés se posent : il faut être en mesure de pouvoir récupérer les fragiles cellules souches après multiplication sans les altérer ! Elles sont plus sensibles aux stress qui provoquent leur différenciation. Or, le but est de les garder non différenciées. »

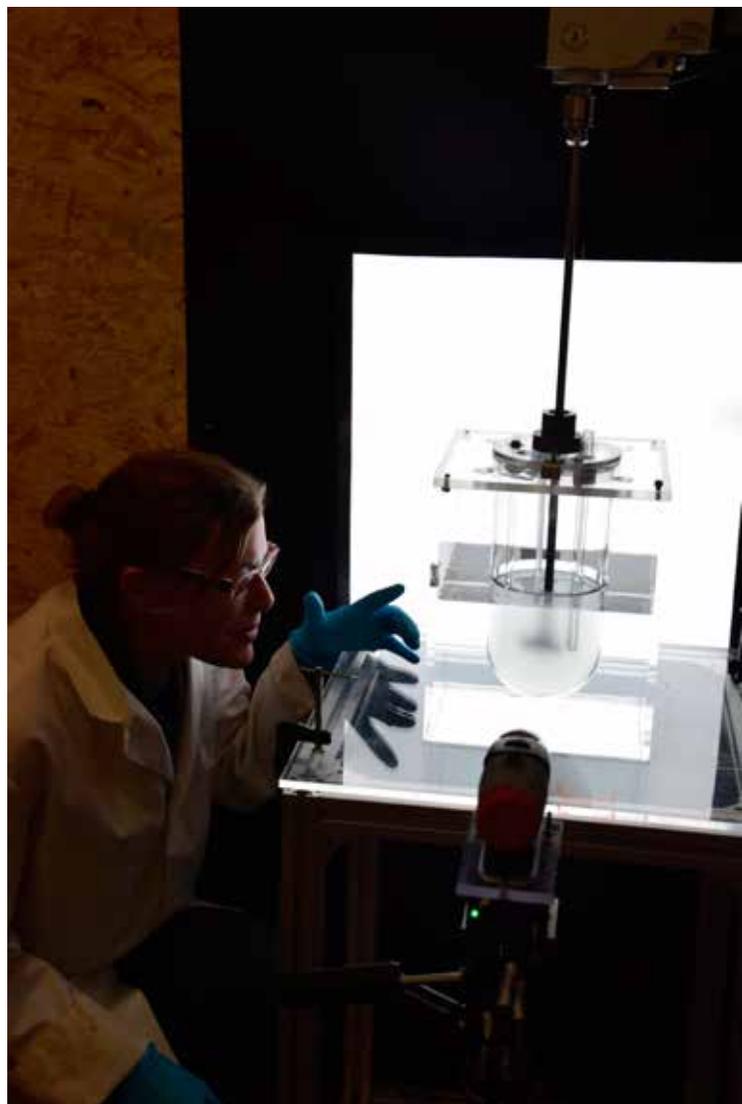
## RÉCUPÉRER LES CELLULES INTACTES

C'est à cela que s'attelle également le projet Improve-Stem : trouver la matière adéquate des microbilles et la méthode pour détacher les cellules souches quand elles se seront multipliées en conservant leurs propriétés. « Les microbilles qui existent actuellement ne conviennent pas : les cellules souches s'y accrochent bien, mais nous ne parvenons pas à les récupérer sans les abîmer. L'objectif est donc de modifier la surface des microbilles en les recouvrant d'une couche de polymère thermoréactif, sur lequel les propriétés d'adhésion des cellules dépendent de la température. À 37°C, les cellules souches adhèrent bien au polymère ; elles s'y accrochent et s'y multiplient. À une température inférieure, de l'ordre de 20°C, la structure du polymère se modifie et n'est plus favorable à l'adhésion des cellules souches. Elles se détachent donc facilement et nous pouvons les récolter sans trop de difficultés », enchaîne Dominique Toye.

Autre difficulté : le bioréacteur en cuve agitée doit être adapté. Il doit permettre de répartir les billes dans tout le milieu de culture, tout en ne provoquant pas trop de chocs, ni d'efforts mécaniques sur les cellules à la surface des microbilles... « Nous travaillons donc à optimiser le design du bioréacteur et ses conditions opératoires pour récolter des cellules non altérées, ainsi que pour pouvoir séparer de manière optimale les microbilles décolonisées et éviter les débris dans le milieu contenant les cellules souches. » Ces deux volets sont pris en charge par deux équipes de recherche de l'ULg. L'université de Lorraine travaillera sur la qualité des cellules souches récoltées après multiplication.

**Carine Maillard**

\* Le projet Improve-Stem est coordonné par l'ULg (département Chemical Engineering et le Centre interfacultaire des biomatériaux) en collaboration avec l'université de Lorraine, l'université de Kaiserslautern, le Leibniz Institute for New Materials, le Luxembourg Institute of Science and Technology et le Centre national de la recherche scientifique français. Il est financé par l'Union européenne, ainsi que par la Région wallonne, et durera jusqu'à fin 2019.



Dominique Toye

## IMPROVE-STEM

# MULTIPLIER LES CELLULES SOUCHES

# ÉVALUER LES PERFORMANCES COMPLEXES



**É**VALUER DES ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ ou en Haute École est une lourde responsabilité. Au travers des notes distribuées, ce sont des rêves, des aspirations, un parcours universitaire, une vie professionnelle qui se constituent ou qui, dans certains cas plus négatifs, sont altérés ou détruits. L'éducatrice s'est intéressée, depuis plus de 70 ans, à la qualité des examens et des épreuves scolaires. Une conclusion est redondante et sans concession : les biais dans la mesure récoltée, autrement dit dans le score attribué aux étudiants, sont nombreux et variés et la part d'erreur y est significative. Il y a donc des enjeux sociaux importants – d'équité notamment – à proposer des dispositifs d'évaluation robustes reflétant avec exactitude les capacités réelles des étudiants. Pour analyser la qualité de ces dispositifs, les éducatrices ont recours à quelques "outils". Le plus important est celui de validité de l'épreuve. Il s'agit de vérifier le caractère approprié des inférences, notamment des décisions de réussite ou d'échec, effectuées à partir des résultats de l'évaluation.

En pédagogie universitaire, historiquement, lorsque les apprentissages visés se structuraient selon l'approche par objectifs, l'idéal à atteindre était connu. Les objectifs généraux se déclinaient en objectifs intermédiaires, puis en objectifs spécifiques qui, par définition, devaient être observables et mesurables. Pour réaliser des inférences de qualité, l'enjeu pour les évaluateurs était dès lors de prélever un échantillon représentatif de l'ensemble des tâches mesurant les objectifs spécifiques. À partir de cette idée centrale s'est construite une série de prescrits : l'examen doit couvrir l'ensemble de la matière et l'ensemble des processus cognitifs visés par le cours ; seuls les objectifs spécifiques ayant été ciblés par un apprentissage peuvent être évalués ; augmenter le nombre d'épreuves ou de questions (afin d'augmenter la taille de l'échantillon) est opportun... Certes l'évaluation des étudiants dans l'enseignement universitaire respectait parfois peu ces principes, mais ils étaient connus et pouvaient guider et éclairer l'action des enseignants dans leurs choix évaluatifs.

Ces dernières années, le travail des évaluateurs s'est considérablement complexifié. L'enseignement universitaire a subi une profonde mutation. Avant d'être structurelle par la mise en application du décret paysage, elle a été avant tout conceptuelle. En effet, l'approche par objectifs ayant atteint ses propres limites et, sous l'impulsion d'exigences sociétales nouvelles envers l'Université, un nouveau vocable s'est érigé en mantra dans nos institutions. Qu'il s'agisse de "compétences", de "performances complexes", de "soft skills", d'"apprentissage authentiques", ces concepts ont pour point commun de viser un apprentissage holistique,

contextualisé, intégré et multidisciplinaire. L'idée sous-jacente est d'atteindre un profil "de sortie" de l'étudiant – axé généralement sur un référentiel de compétences – répondant le plus souvent aux exigences d'une intégration professionnelle future. Cette mutation a percuté notre manière d'envisager l'enseignement. Une pédagogie axée sur l'approche par compétences s'est développée dans certains programmes. D'autres ont mis en place des activités intégratrices à différents moments de la formation. De nombreux enseignants, quant à eux, proposent aujourd'hui des activités axées sur l'acquisition de *soft-skills* alors que les milieux professionnels sont de plus en plus convoqués dans nos enseignements...

Toutes ces évolutions, souvent très pertinentes, se confrontent toutefois aujourd'hui aux limites de nos connaissances dans le domaine de l'évaluation. Les principes ayant été à la base de l'éducatrice s'accommodent relativement mal d'une évaluation dont les dispositifs se complexifient et qui doit, elle aussi, devenir authentique, holistique, intégrée et multidisciplinaire. Jacques Tardif (2006), qui a grandement influencé la diffusion des compétences dans l'enseignement supérieur – et particulièrement à l'ULg – écrit à ce propos : « *Les exigences de l'évaluation des compétences sont nombreuses et elles posent des défis de taille. D'aucuns pourraient dès maintenant penser qu'une telle entreprise est impossible étant donné les théories et les instruments développés à ce jour dans le domaine de l'évaluation des apprentissages.* » Dix ans plus tard, le défi est toujours à relever. Les modèles de l'évaluation changent certes peu à peu. Dans les écrits, la focale se place aujourd'hui sur une évaluation porteuse de sens, émancipatrice, axée sur une rétroaction favorisant les apprentissages, partenariale, prenant en compte la complexité des apprentissages visés par l'enseignement. C'est une évolution saine et utile, mais, dans le contexte de l'enseignement supérieur au sein duquel l'avenir des étudiants dépend de la note finale, on est en droit de s'inquiéter du fait que ces modèles en gestation se structurent sans préoccupation particulière quant à la qualité de la mesure.

Une éducatrice adaptée à ce contexte spécifique reste donc, si pas à construire, à tout le moins à peaufiner. Elle devrait viser à associer des enjeux vertueux (telles la recherche de sens et l'émancipation) à des enjeux pragmatiques (limiter l'erreur de mesure dans la note finale). Combinatoire, articulée, prenant en compte la spécificité des contextes disciplinaires, cette éducatrice se donne déjà à voir dans les pratiques concrètes de certains enseignants mettant en place des dispositifs d'évaluation innovants, performants et adaptés aux nouvelles exigences de l'enseignement supérieur. C'est en observant et analysant en contexte ces pratiques

évaluatives émergentes que des modèles alternatifs, plus efficaces et en phase avec le défi actuel, seront en mesure d'émerger et de se diffuser.

**Pascal Detroz**

chargé de cours Ifres, responsable académique du Smart

## Les performances complexes s'invitent à la table de l'enseignement supérieur : comment les évaluer en bloc 1

1<sup>re</sup> matinée du Rallye pédagogique du Centre de didactique de l'enseignement supérieur du Pôle académique Liège-Luxembourg (CDES), le mardi 23 mai de 8h30 à 13h, à la Haute École de la province de Liège, Campus 2000, avenue de Montesquieu 6, 4101 Jemeppe.

☎ informations par tél. 04.366.53.25, courriel Laurent.Leduc@ulg.ac.be, inscriptions sur le site bit.ly/rp\_evaluation

## SORTIE DE PRESSE



**Lucien François**  
*Le problème de l'existence de Dieu et autres sources de conflits de valeurs*  
Académie royale de Belgique, collection "L'Académie en poche", Bruxelles, 2017

Porter un même regard sur plusieurs sujets qui ont en commun, notamment, de faire parler d'eux par intermittence, telle est l'idée qui a conduit à cet *opus* paru au mois de mars. Lucien François analyse quatre thèmes qui reviennent, de manière cyclique, dans l'actualité : aspects théoriques et pratiques du problème de l'existence de Dieu ; rang des soucis de vérité et de justice dans la hiérarchie des valeurs ; utilité et contenu d'un enseignement de morale obligatoire pour tous ; rapports que le droit entretient avec la révolution.

Ces quatre sujets – en apparence très éloignés les uns des autres – ont un autre point commun : la difficulté de les discuter sereinement tient à ce qu'ils suscitent des conflits de valeurs.

*Docteur en droit et docteur en sciences sociales, le Pr Lucien François a enseigné la philosophie du droit et le droit du travail à l'ULg. Parallèlement, il fut aussi conseiller d'État puis juge à la Cour constitutionnelle.*

# RÉSEAUX URBAINS INTÉGRÉS

Le programme "Urbact" est une initiative de la Commission européenne. Il en est déjà à sa troisième reconduction et couvre la période 2014-2020. Son objectif : favoriser les échanges de bonnes pratiques durables entre les villes des États membres sur la thématique du développement urbain intégré. L'université de Liège vient d'être désignée tout récemment comme point de contact national (NUP) et devra encourager les villes belges à constituer des réseaux d'échanges.

**P**OUR ZOÉ LEJEUNE, chercheuse au Lepur, le Centre interfacultaire de recherche sur la ville, le territoire et le milieu rural, « les réseaux d'échanges servent de base de discussion à des sujets très vastes liés au développement urbain, qu'il s'agisse par exemple de la reconversion de sites industriels ou des circuits alimentaires courts, en passant par la gouvernance ou l'énergie ». Ces sujets, qui associent au sens large l'économie, la gouvernance, l'environnement et l'inclusion, sont prédéfinis par le secrétariat du programme puis, après avoir marqué leur intérêt, se constituent alors des consortiums composés d'une dizaine de villes sous la houlette d'un *project leader* afin de reflé-

chir sur les expériences vécues : « L'important, c'est que l'enjeu soit partagé par ces villes. »

Le nouveau rôle de Zoé Lejeune n'est pas de créer ces réseaux mais, outre la diffusion d'informations, d'inciter les villes belges, les agences de développement ou les associations de terrain à participer au programme. C'est la fonction même de point de contact national : convaincre ! « Pour l'instant, la participation est davantage le fait d'entités du nord du pays », observe la chercheuse. En effet, actuellement, seul le GAL (groupe d'action local) "Pays des Condruses", une ASBL qui rassemble sept communes et plus d'une vingtaine d'opérateurs, s'est inscrit dans cette démarche. Il s'agit ici d'une thématique liée à la production agroalimentaire dans les petites et moyennes villes qui joue encore un rôle important en termes de PIB, d'emploi et de durabilité environnementale.

Si des réunions semestrielles ont lieu avec les autres NUP européens, des outils informatiques sont également mis en place pour trouver le partenaire qui partage les mêmes centres d'intérêt et souhaite constituer ce réseau d'excellence. « Nous allons aussi sur le terrain puisque, dans les prochains mois, une journée d'information sera organisée à Bruxelles et, plus tard encore, un festival se tiendra en Estonie auquel nous convierons des villes belges », annonce Zoé Lejeune.

Le choix de l'université de Liège en qualité de NUP belge peut paraître surprenant : pourquoi pas une administration par exemple ? « La Belgique, qui compte quatre représentants à l'Urbact (le SPP Intégration sociale et les trois régions), a préféré désigner conjointement les universités de Liège et de Gand, d'autant qu'une part importante des compétences en matière de politique urbaine a été régionalisée. » C'est d'autant plus pertinent que le Lepur, dans le cadre de la Conférence permanente du développement territorial, mène différentes études sur la politique de la ville.

À l'exception de l'embauche de personnel, « puisque les partenaires doivent posséder en interne l'expertise nécessaire », les réseaux constitués sont financés (un budget de 96,3 millions d'euros provenant majoritairement des fonds FEDER) pour des activités, d'une part, de *networking* ou de communication et, d'autre part, d'assistance technique.

Pierre Deroit

☛ informations sur <http://urbact.eu>

Une journée d'information sur le programme européen ESPON sera organisée à Liège (SPI) le 19 juin prochain. Le programme Urbact y sera également présenté.

☛ [www.spi.be](http://www.spi.be) (onglet actualités)

## EN 2 MOTS

### MALLARMÉ

Un colloque intitulé "Mallarmé au monde. Spectacle de la matière" aura lieu les 18 et 19 mai à l'université de Lille III. Sous une direction bicéphale – Barbara Bohac, maître de conférences à l'université de Lille, et le Pr Pascal Durand de l'ULg –, le colloque réunit plusieurs spécialistes du poète tels que, entre autres, Damian Catani (Birkbeck College de Londres), Annick Ettlin-Lauper (université de Genève), Alice Folco (université Grenoble Alpes) et Laurent Demoulin (ULg). À l'université de Lille III, campus du Pont-de-Bois, 59650 Villeneuve-d'Ascq.  
☛ [www.fabula.org](http://www.fabula.org) (onglet agenda)

### HOME SWEET HOME

Le Belge a-t-il vraiment une brique dans le ventre ? Le Doc' Café du 13 juin ouvrira quatre fenêtres sur les aspects urbanistiques, fiscaux et légaux liés à la construction, l'acquisition et l'occupation des logements, mais aussi à leurs nouveaux usages pour s'adapter à l'évolution du travail, ici et ailleurs. À la tribune, quatre doctorants : Perrine Dethier (géographie), Guillaume Xhignesse (économie), Constance Uyttebroeck (urbanisme) et Aurélie Quintart (droit). Accès libre. Le mardi 13 juin à 20h à la Brasserie Sauvenière, place Xavier Neujean, 4000 Liège.  
☛ [www.sciences.ulg.ac.be](http://www.sciences.ulg.ac.be)

### VAINCRE PAR LA MUSIQUE

Dans le cadre de la semaine de l'AVC du CHU de Liège, les clubs Rotary de Liège-Sud et de Spa-Francorchamps-Stavelot s'associent pour proposer un concert en faveur de la recherche en neurologie (Pr Pierre Maquet de l'ULg-CHU de Liège) et du Camp Tournesol de la fondation contre le cancer, au Théâtre de Liège, le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 20h.

Le pianiste compositeur liégeois Patrick Dheur, accompagné de Frank Braley (1<sup>er</sup> prix du Concours Reine Elisabeth en 1991) et de l'Orchestre royal de chambre de Wallonie, sous la direction du chef d'orchestre américano-autrichien Roger Salander, présentera deux œuvres de Mozart et une de ses compositions.

☛ informations et réservations via le site [www.rotaryevening.be](http://www.rotaryevening.be)



O. Moonen

### STUDIO BUS

Stationné place du 20-Août à la fin du mois d'avril, un bus vintage loué au Musée des transports en commun de Liège (un 48 évidemment !) offrait un décor singulier pour les étudiants de master en arts et sciences de la communication. Pendant cinq jours, ils ont assuré près de neuf heures d'antenne chaque jour, encadrés par les assistants et professeurs de pratiques professionnelles et épaulés par l'équipe de 48 FM. Présentation de journaux, animation de débats, interviews d'invités politiques et culturels : tout était diffusé par 48 FM, la radio de l'université de Liège, et sur le web.

Un projet en immersion dans le monde du travail journalistique que les professeurs, assistants et étudiants espèrent renouveler l'an prochain.

☛ vidéos, articles et capsules sur [www.studiobus.be](http://www.studiobus.be)

## TENDANCE

TEXTILES CONNECTÉS,  
UN MUST À L'HÔPITAL

**D**ÉPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER DERNIER, l'université de Liège, au travers de son Interface Entreprises-Université, coordonne un projet Interreg Euregio Meuse-Rhin destiné à développer une technologie portable capable de prendre et de traiter informatiquement les paramètres vitaux des patients en continu, sans intervention manuelle du personnel soignant. Un temps précieux, actuellement consacré à la prise et l'encodage des paramètres, que les infirmières pourront consacrer à la qualité des soins apportés aux patients hospitalisés. Explications.

Lors d'une hospitalisation classique, c'est-à-dire hors soins intensifs ou urgences, le patient est généralement cloué au lit et relié à différents moniteurs, sans aucune autonomie. « Il est pourtant nécessaire de surveiller des paramètres vitaux, comme la température, la pression sanguine, le rythme cardiaque, l'oxygénation du sang. Le personnel soignant doit donc procéder à de nombreuses manipulations plusieurs fois par jour et encoder manuellement toutes les données dans le dossier informatique du patient, ce qui lui fait perdre un temps précieux », explique Annick Pierrard, coordinatrice du projet concrétisé sous le nom de « wearIT4health » à l'Interface.

L'objectif est dès lors de mettre au point une technologie intégrée, portable, susceptible de procéder en continu au monitoring des personnes hospitalisées. Le choix s'est porté sur des vêtements munis de capteurs qui procéderaient à la prise de ces paramètres, et seraient capables d'envoyer à distance et sans fil les données recueillies afin qu'elles soient traitées informatiquement. Il s'agirait d'une aide à la prise de décision thérapeutique.

## COMBINAISON DES SAVOIRS

« L'idée a émergé suite au travail réalisé lors d'un précédent projet Interreg (Top Technology Cluster), programme de l'Union européenne qui favorise les collaborations entre institutions de recherche et PME de régions voisines, au-delà des frontières nationales. C'était en 2014. Nous considérons qu'il fallait envisager ce que serait le monitoring du futur des patients hospitalisés. Nous étions trois partenaires centraux, à savoir l'Interface ULg, Centexbel (Centre de recherche sur les matériaux textiles) et la KU Leuven », poursuit Annick Pierrard.

Le projet « wearIT4health » s'est étendu à d'autres partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin\*. Une complémentarité indispensable car de nombreuses composantes sont nécessaires pour assurer un monitoring ambulatoire en continu, permettant au patient de conserver son autonomie. « Nous voulons élaborer une méthode fiable, facile à utiliser, confortable au patient pour assurer ce rôle. Sa forme doit encore être déterminée : un brassard, un t-shirt, un bonnet, une ceinture... chargée de micro-senseurs qui reprendront précisément chez lui les paramètres vitaux à surveiller. Centexbel est chargé d'élaborer le textile le plus adapté, lavable, confortable, etc., pour les accueillir. Microsys et l'université de Maastricht réfléchissent à la fabrication de micro-capteurs à basse énergie qui devront prendre

recueillies par un système sans fil vers le programme informatique qui les gèrera. La KU Leuven se chargera de développer ce programme informatique en collaboration avec l'université d'Hasselt. Quant aux hôpitaux universitaires, ils seront bien utiles pour réaliser les tests avec les patients hospitalisés », enchaîne Annick Pierrard.

## CONSENSUS

L'université de Liège démontre une fois de plus son envie de diriger des projets innovants dans le domaine des sciences de la vie au sein de collaborations transfrontalières. « Voilà 20 ans que l'ULg mène des projets dans le domaine de la santé avec des partenaires belges, néerlandais et allemands, souligne Michel Morant, directeur de l'Interface ULg. Notre but est d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients. Je me félicite de voir que cette collaboration rassemble non seulement des équipes de recherche dans des disciplines variées, mais prend aussi en compte, dès le départ du projet, les souhaits et questions des personnes impliquées, comme les patients et le personnel soignant. » D'ailleurs, le personnel infirmier se montre également enthousiaste. « Je pense que la technologie nous fera gagner beaucoup de temps, notamment dans l'encodage des paramètres. Il faut cependant s'assurer de sa fiabilité et de sa disponibilité opérationnelle en continu », précise Valérie Rognon, représentante des infirmières liégeoises impliquées dans la phase préparatoire des spécifications techniques du dispositif. L'hôpital du futur est en route...

## Carine Maillard

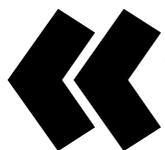
\* Il regroupe les trois partenaires de 2014, auxquels se sont ajoutés le CHU de Liège, l'université de Maastricht et le MUMC+, l'université de Hasselt, et le MHU Hasselt ainsi que le laboratoire Microsys, spécialisé dans la miniaturisation des microsystèmes et relié au département de génie électrique et des sciences de l'informatique de l'ULg. Les partenaires financiers sont essentiellement l'Union européenne, la Région wallonne ainsi que les provinces du Limbourg belge et néerlandais. Les différents partenaires contribuent également avec des fonds propres non négligeables au budget de 4,6 millions d'euros pour trois ans.



Centexbel

UN FILM INSPIRANT

# 4 THÈMES POUR UN COURT-MÉTRAGE



**NOUS AVONS TOUS ENVIE**

*que le monde tourne mieux, dans le respect des hommes et de la nature.* » Derrière ce préambule, les étudiants du master en gestion

des entreprises sociales se sont transformés en journalistes audiovisuels, le temps de confronter leurs envies pour demain à la réalité de plusieurs entreprises wallonnes d'aujourd'hui. Cela donne un petit film d'une dizaine de minutes inspiré par *Demain*, le fameux documentaire réalisé il y a deux ans par Cyril Dion et Mélanie Laurent, point de vue optimiste axé sur les défis environnementaux et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle, à travers des initiatives débusquées dans dix pays du monde.

**DE L'ACTION**

Si le film français avait balayé les problématiques de l'agriculture, de l'énergie, de l'économie, de l'éducation et de la gouvernance, le court-métrage des jeunes universitaires liégeois a, quant à lui, ciblé quatre thématiques à travers quatre exemples choisis lors de réunions avec l'Académie des entrepreneurs sociaux, une plateforme qui rassemble les activités de formation, de soutien et de mise en réseau des entrepreneurs sociaux portées par le Centre d'économie sociale (CES) de HEC Liège.

« *Le film est une des réalisations permises par le projet Ambassadeur porté par Éric Bernard, chargé de mission pour le cabinet du ministre Marcourt, dans lequel nos étudiants ont été directement impliqués. L'objectif est de sensibiliser les jeunes par les jeunes sur un secteur et des pratiques qui doivent encore gagner en visibilité* », explique Maxime Bouchat, coordinateur à l'Académie. Réalisé dans un format très professionnel, grâce à la collaboration d'Anne Savaton (productrice de l'émission de la RTBF "Une brique dans le ventre"), le film avait été diffusé en guise d'ouverture du débat d'une conférence internationale consacrée au thème de l'économie sociale ou solidaire dans les territoires.

En réalité, son cheminement avait pris sa source au tout début du mois de septembre à Montréal, lors du Forum mondial de l'économie sociale dont le thème était la collaboration entre gouvernements locaux et acteurs de l'économie sociale. « *De là, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Sowecsom et du premier Forum des coopératives organisé par l'AEI, nous avons été invités à rencontrer Cyril Dion. Une réflexion a ensuite germé pour présenter un film sur la thématique à la conférence internationale. Le but était de montrer que ce qui était présenté dans le film Demain se passait aussi en Belgique* », raconte Mathilde Rouxhet, étudiante de 2<sup>e</sup> master.

Dans une orientation inductive, la vidéo part à la découverte de quatre entreprises situées à Liège, Gembloux, Namur et Louvain-la-Neuve développant respectivement la gouvernance participative, l'agriculture bio, le recyclage et les valeurs sociales. « *Pour ce dernier thème (ndlr : le troisième*

*outiller pour qu'ils intègrent au mieux les aspects sociaux, éthiques et environnementaux au cœur de l'activité économique des entreprises. On y parle donc aussi de coopératives, d'associations sans but lucratif, de développement durable, d'éthique...* » *L'étudiant apprend alors à gérer une entreprise*



Des étudiants en management des entreprises sociales devant et derrière la caméra

dans la vidéo), il s'agissait d'une société internationale spécialisée dans l'équipement médical de la protonthérapie pour soigner les cancers, et qui présentait un profil relativement classique. J'ai vraiment apprécié le fait de découvrir que le développement d'une dimension sociale et environnementale était aussi à la portée des grosses structures cotées en bourse », commente Fanny Englebert, la seconde journaliste improvisée.

**NOTION DE SENS**

L'autre objectif du film *4 entreprises aux pratiques inspirantes*, maintenant hébergé sur YouTube, est de faire connaître le master en management des entreprises sociales à HEC Liège au sein de la pointe d'excellence en "Social Enterprise and Business Ethics". En plus de former les étudiants aux compétences transversales en gestion, il a pour ambition de développer chez eux des compétences spécifiques à l'entrepreneuriat social et de les

efficace sur le plan économique et juste sur le plan social et environnemental. Bref, c'est un master où les valeurs rejoignent réellement l'économie. La notion du sens est omniprésente », ajoute Maxime Bouchat. Et pour les étudiants qui ont participé à l'aventure pendant les trois jours de tournage, il importe naturellement d'alimenter un mouvement disruptif, en montrant que des initiatives concrètes fonctionnent déjà autour de nous pour recréer le nouveau puzzle de notre société menacée par l'effondrement des écosystèmes.

**Fabrice Terlonge**

voir 4 entreprises aux pratiques inspirantes sur <http://tinyurl.com/demain-ES>

CONGRÈS

## L'EAU

ENJEU  
DE POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALE

Benjamin Dewals

université de LIÈGE  
200

## À VOTRE AVIS



Jean-Michel Compère

Du 6 au 9 juin prochains, Liège accueillera le 96<sup>e</sup> congrès de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee). L'Université est associée à cet événement international. L'occasion de faire le point sur les recherches que mène l'unité de recherche *Urban & Environmental Engineering* (UEE) de la faculté des Sciences appliquées.



Benjamin Dewals

« **L'UNITÉ DE RECHERCHE** à laquelle j'appartiens, annonce Benjamin Dewals, chargé de cours au département UEE, a développé depuis de nombreuses années, une expertise très pointue dans l'ingénierie hydraulique et elle se targue d'être une référence pour ses partenaires industriels. »

En effet, divers projets de recherche, financés sur fonds propres ou par les pouvoirs publics, y compris étrangers, permettent sans cesse de renforcer et d'accroître les connaissances, tant fondamentales qu'appliquées. « Prenons le projet AMICE qui fera l'objet d'une communication lors du congrès et qui évalue les impacts hydrologiques des changements climatiques dans le bassin de la Meuse. Il a réellement fédéré les scientifiques et les administrations concernées (les trois pays traversés par le fleuve mais aussi l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg), sous l'égide de la Commission internationale de la Meuse, soit pas moins de 17 partenaires », poursuit Benjamin Dewals. Ainsi, les chercheurs ont notamment montré l'importance de considérer ce bassin dans sa totalité, de la source à l'embouchure (environ 36 000 km<sup>2</sup>), et non fragmenté en zones géographiques. « On peut parler à la fois d'harmonisation et de coordination, insiste Benjamin Dewals. C'est une première (menée par l'université de Liège) puisqu'auparavant chaque région exploitait indépendamment ses propres modèles, certes crédibles et efficaces, et ses procédures de modélisation hydrauliques destinées à l'estimation des étendues d'inondation et des profondeurs de submersion. » Désormais, ce modèle consensuel a été validé et est devenu exploitable de manière globale, notamment dans le cadre de la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

On notera aussi les conséquences politiques de cette recherche : « Une croyance bien ancrée faisait état que la (sur)protection de Liège aggraverait les crues du côté de Maastricht : des quais rehaussés créeraient une sorte de couloir qui inonderait la ville hollandaise. » Or, il n'en est rien : « Des simulations détaillées d'événements extrêmes, financées par ailleurs par les Pays-Bas, ont prouvé l'inverse. » De quoi donc rassurer nos voisins...

Pierre Deroitié

LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE  
A-T-ELLE CONTRIBUÉ À UNE  
AMÉLIORATION DE NOTRE  
ENVIRONNEMENT ?

Assurément ! Depuis près de 50 ans, les directives européennes, sectorielles au départ, sont devenues globales, permettant aux normes d'interagir dans des matières qui elles-mêmes sont connexes. L'harmonisation des droits nationaux a évité les conflits et les distorsions entre les pays, assurant une coordination, une cohérence et une articulation des échelles d'action. Le congrès a pour ambition de faire le bilan des avancées engrangées, d'échanger sur les écueils et les perspectives tant en termes d'opportunités économiques d'un développement soutenable que des gisements d'emplois de l'économie circulaire. Plusieurs tables rondes et exposés issus de collaborations multidisciplinaires et internationales illustreront des démarches innovantes, pointues et prometteuses d'un environnement encore meilleur.

Je suis particulièrement heureux que l'Astee ait choisi Liège pour un tel événement. Il s'agit d'une manifestation très importante pour les acteurs concernés (autorités publiques, sociétés privées ou publiques de distribution de l'eau, centres de recherche, universités, entreprises). Le Premier vice-recteur, Éric Haubruge, contribue à son organisation et y fera une intervention, le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'Université étant une occasion idéale de réunir près de 400 participants de haut niveau sur cette thématique. Au total, le comité de programme a reçu un peu plus de 140 propositions, ce qui est assez exceptionnel. Les Wallons en ont déposé 39 dont 23 ont été retenues et huit ont été proposées pour la "poster session".

Ingénieur civil en géologie (1988), Jean-Michel Compère est aujourd'hui en charge de la protection des ressources en eau de la Compagnie intercommunale liégeoise des eaux (CILE), de l'innovation et du développement de ses activités à l'étranger. Il est aussi membre du conseil d'administration de l'Astee et président du comité de programme du congrès.

La faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation (FPLSE) fête son jubilé. L'occasion, pour son doyen Étienne Quertemont, de faire un bilan des 50 ans d'existence d'une Faculté qui n'a cessé d'évoluer et qui, en mai, organise deux grandes journées scientifiques à la dimension internationale. Entretien.

# 6 questions à ÉTIENNE QUERTEMONT

Doyen de la faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation



**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** *Quand et dans quel contexte est née la faculté de Psychologie ?*

**Étienne Quertemont :** D'abord intégré à la faculté de Philosophie et Lettres, un Institut autonome de psychologie et des sciences de l'éducation est créé en septembre 1962. Par la même occasion, les études en psychologie et en sciences de l'éducation sont portées à cinq ans. C'est donc en 1967 qu'ont été diplômés les premiers licenciés en psychologie. La création officielle de la Faculté date cependant de 1986. Il faut savoir que les études de psychologie se nourrissent de deux racines, au départ du moins : l'une plonge dans la philosophie, l'autre dans la psychiatrie. Aujourd'hui, même si les liens avec la philosophie n'ont pas été abandonnés, ceux entretenus avec la psychiatrie sont nettement plus nombreux et serrés. Cette évolution s'explique par un fait qui n'a cessé de se renforcer au fil du temps : la méthode expérimentale, propre à toute science, a progressivement gagné la psychologie et même la psychologie clinique. On parle ainsi de plus en plus de l'idéal de l'*evidence based*, autrement dit du recours aux preuves, qui doit être atteint dans une thérapie psychologique efficace. Cela explique notamment la place éminente qu'occupent les statistiques dans le cursus en psychologie.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *L'université de Liège a-t-elle connu des pionniers dans cette approche scientifique des phénomènes de l'esprit ou de la pensée ?*

**É.Q. :** Oui, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Joseph Delboeuf estimait que le seul critère de certitude en matière de connaissances résidait dans l'expérience. Docteur en philosophie – puis en physique et mathématiques –, ce professeur de l'ULg a d'abord enseigné le grec et le latin, puis a hérité des cours de psychologie et de logique. Il s'est particulièrement intéressé aux illusions d'optique et à l'hypnose, allant même jusqu'à fréquenter Charcot à la Salpêtrière. Et Freud en personne le cite dans sa monographie *Traumdeutung*. Le Dr Jean Bobon, pour sa part, eut un contact épistolaire avec le fondateur de la psychanalyse, dans les dernières années de la vie de celui-ci. Mais c'est surtout dans la recherche de traitements destinés à soigner les maladies mentales que ce médecin dynamique et curieux va s'illustrer : on lui doit la découverte d'un des premiers neuroleptiques, l'Halopéridol (1957), produit par la firme Paul Janssens et connu sous le nom commercial d'Haldol.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Qu'en est-il aujourd'hui des rapports entre la faculté de Médecine et celle qui porte maintenant le nom de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation ?*

**É.Q. :** Historiquement, les relations entre la médecine et la psychologie en tant que disciplines n'ont pas toujours été faciles. Ainsi, des années après la création de la licence en psychologie, les mots «clinique» et «thérapie» n'y avaient pas droit de

cité, le second n'apparaissant toujours pas actuellement dans l'intitulé des cours qui y sont dispensés. Même si un cours de psychiatrie y était donné, il n'était pas question pour la faculté de Médecine d'y voir figurer des matières relatives à la psychopathologie, aux troubles, traitements et thérapies. Mais, au fur et à mesure où la psychologie est devenue une discipline autonome, ces tensions se sont apaisées, et les enseignements de plus en plus spécifiques ont été pris en charge par des psychologues de formation. Ils furent légion les psychologues cliniciens sortis de l'université de Liège à devoir une dette de reconnaissance à des professeurs tels que François Duyckaerts, Marc Richelle et Pierre De Visscher, pour ne citer que les plus anciens de la nouvelle Faculté.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *À l'heure actuelle, les psychologues cliniciens peuvent-ils prescrire des médicaments aux personnes en souffrance qui viennent les consulter ?*

**É.Q. :** Non, bien sûr, sinon ils seraient poursuivis pour exercice illégal de la médecine. Par contre, une loi récente – adoptée fin juin 2016 et d'application depuis septembre de la même année – sur les professions de santé mentale comporte un volet qui concerne la psychologie clinique et la psychothérapie. À côté du médecin, du pharmacien et du dentiste, le psychologue clinicien y est reconnu comme prestataire de soins de santé autonome. Maintenant, il lui est donc permis non seulement de faire de la prévention et du psycho-diagnostic, mais aussi de prescrire des traitements psychothérapeutiques, lesquels pourraient à l'avenir être remboursés (certaines mutuelles proposent déjà un modique remboursement). Cela représente une avancée importante pour le psychologue clinicien : il devient, à part entière, un professionnel de la santé mentale, autonome en tout cas par rapport aux médecins psychiatres. Avec cette nouvelle législation, la formation en psychothérapie relèvera uniquement des Universités et Hautes Écoles, projet évidemment difficile à accepter par certains instituts privés qui y voient une menace pour leur survie. Pour obtenir leur agrément, les psychologues cliniciens devront suivre un programme commun de cours. Et ce sera au futur Conseil fédéral de la psychologie clinique et de l'orthopédagogie clinique de donner au ministre qui a la Santé publique dans ses attributions des avis dans les matières relatives à l'exercice de la psychologie clinique, en particulier. À cette instance de spécifier aussi les critères de reconnaissance de la profession. À ce jour, la loi impose une 6<sup>e</sup> année après le master en psychologie clinique, laquelle prendra la forme d'un stage professionnalisant auprès d'un maître de stage agréé.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Les autres cursus de la Faculté connaissent-ils également des bouleversements ?*

**É.Q. :** C'est le cas notamment en sciences de l'éducation. Dans les prochains mois sera promulgué un décret du ministre Jean-Claude Marcourt dont

l'objet est notamment de «masteriser» la formation des futurs enseignants du maternel, primaire et secondaire inférieur. Leur formation comprendrait trois années de bachelier, suivies d'une année obligatoire de master et d'une seconde année facultative de master de spécialisation en enseignement. Le décret prévoit aussi des accords de codiplomation entre les Hautes Écoles et les Universités pour l'organisation de ce cursus. Les enseignants du secondaire supérieur, déjà formés actuellement à l'Université, verront également des changements importants dans leur cursus. On peut citer par exemple la création de bacheliers et masters en enseignement. Tout cela ne manquera pas de bouleverser l'activité de notre département de sciences de l'éducation.

La logopédie, elle aussi, va connaître des changements. La situation belge, dans ce domaine, est particulière : environ 84 % des professionnels en logopédie sont titulaires d'un bachelier professionnalisant en trois ans décerné par une Haute École, alors que ceux qui ont suivi un master dans une institution universitaire – soit les 16 % restants – sont diplômés au terme de cinq années d'études. Mais les deux catégories de logopèdes peuvent exercer les mêmes actes... Cette situation est singulière dans le paysage francophone international puisque la majorité des pays, y compris la France depuis peu, imposent une «masterisation» de la formation du logopède. On s'attend donc à ce que cette question soit elle aussi bientôt à l'ordre du jour. Dans l'objectif de s'y préparer, le département de logopédie de notre Faculté vient de mettre en place une coorganisation du bachelier en logopédie avec la Haute École de la ville de Liège (Hazinelle). Nous espérons ainsi encourager plus d'étudiants à s'inscrire dans le master en logopédie.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** *Des journées particulières pour fêter le jubilé de la FPLSE ?*

**É.Q. :** Oui, deux journées – les 19 et 20 mai – sont prévues pour mettre en valeur les travaux de recherches fondamentales, appliquées et cliniques, réalisées par les chercheurs de la FPLSE. Des personnalités scientifiques, ayant fait leurs études ou une partie de leur carrière au sein de notre Faculté, seront alors également mises à l'honneur et présenteront leurs travaux. Ce congrès scientifique s'accompagnera aussi d'un gala retrouvailles – le soir du 19 –, occasion unique pour tous les diplômés depuis 1967 de se retrouver dans une ambiance conviviale.

**Propos recueillis par Henri Deleersnijder**

### Congrès scientifique

Les 19 et 20 mai, à la salle académique de l'ULg, place du 20-Août 7, 4000 Liège

### Soirée de gala

Le vendredi 19 mai, à la salle de bal de l'hôtel Comtes de Méan, Mont Saint-Martin 9-11, 4000 Liège.

☛ programme complet et inscriptions via [www.ulg.ac.be/fplse50ans](http://www.ulg.ac.be/fplse50ans)

## 5 DATES

## 6 MAI 1996

Après des études de bibliothécaire, je suis engagée comme documentaliste à l'ULg. Quelques années plus tard, je commence une formation de "reliure, dorure et restauration" à l'École des arts et métiers.

## 17 MAI 2005

Je travaille à mi-temps avec Armand Danze, relieur et restaurateur d'ouvrages anciens de l'Université. À son départ à la retraite, l'année suivante, je m'occupe, d'abord à mi-temps puis à temps plein de la conservation du fonds patrimonial de notre *Alma mater* situé pour une part dans la salle Marie Delcourt.

## 29 MAI 2008

Un orage exceptionnel provoque de graves inondations au Sart-Tilman et des dégâts importants dans les magasins à livres. Certaines collections sont abîmées : nous avons dû congeler un bon nombre de documents pour procéder à un séchage par lyophilisation avant de les stabiliser. Cet accident nous a conduits à mettre en place une politique plus active de "gestion des risques". Dans cette optique, le réseau des bibliothèques a organisé un colloque sur les aléas de la conservation en 2009.

## 26 AOÛT 2010

J'ai la chance de faire un séjour à la Chester Beatty Library de Dublin. L'occasion pour moi d'approfondir mes connaissances des techniques particulières de reliures islamiques.

1<sup>ER</sup> MAI 2017

À mon activité principale – la conservation de livres et documents graphiques – s'ajoute la préparation de livres et de manuscrits pour leur numérisation, ou pour leur présentation dans des expositions. Ce fut le cas pour l'exposition sur Luther au musée Curtius et bientôt pour celle consacrée à "L'écrit et son rôle dans l'histoire" qui aura lieu à la Cité Miroir en 2018.

## 1 OBJET

Le papier japonais, un matériau diaphane qui adhère sur des papiers très fins et permet des interventions très discrètes de restauration.

## 1 LIEU

Une atmosphère sonore plutôt, une "bulle" personnelle consacrée à l'écoute de programmes radio culturels variés que je peux suivre en travaillant, seule, dans l'atelier.

# Anne-Cécile HUMBLET

## Atelier de conservation-restauration, bibliothèque Alpha



## EN 2 MOTS

## DISTINCTIONS

**Michaël Gillon**, astronome à l'université de Liège, est nommé dans la liste annuelle du *Time* des 100 personnes les plus influentes dans le monde.

Le 19 mars, l'équipe étudiante belge "MUN Society Belgium" a reconduit son titre de champion du monde de diplomatie dans la ville de Montréal au Québec. Elle a gagné le prix de la "Best Large Delegation" à Harvard WorldMUN, une simulation des Nations unies. Dans l'équipe : **Laura Vervier**, étudiante en master droit à l'ULg actuellement en séjour Erasmus Belgica à l'UGent.

## PRIX

Le 28 mars, à Washington DC, le Pr **Nicolas Petit** (faculté de Droit) a reçu le prix "Academic Excellence" remis par le *Global Competition Review* et le prix "Antitrust Writing Award" de la revue internationale *Concurrences* pour sa contribution au droit de la concurrence.

Le trophée Gérard Pierron a été remis à **Christophe Demoulin** lors du congrès des Journées francophones de kinésithérapie pour la traduction de "Back Pain Attitudes Questionnaire" et l'étude de ses qualités métrologiques. Il a également remporté le prix OMT-France.

## COVOITULIEGE

L'université de Liège vient de **lancer officiellement sa plateforme de covoiturage** : "CovoitULiège". Celle-ci est ouverte à tous les membres de l'Université, qu'ils soient étudiants, scientifiques, académiques ou issus du personnel administratif et technique.

☛ <https://covoituliège.ulg.ac.be/>

## MID'ÉCOUVERTE

L'administration des ressources humaines organise son premier "Mid'écouverte" au **Giga**. Visite des laboratoires suivie d'un lunch. Le jeudi 1<sup>er</sup> juin de 12 à 14h. Rendez-vous dans la verrière du CHU

☛ inscriptions : courriel [carine.campioni@ulg.ac.be](mailto:carine.campioni@ulg.ac.be)

## DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès de : **Rebecca Miller**, attachée scientifique au service de Préhistoire du département des sciences historiques, faculté de Philosophie et Lettres, survenu le 20 mars.

**André Joris**, professeur honoraire à la faculté de Philosophie et Lettres (département des sciences historiques), survenu le 6 avril.

**Jean-Claude Hendrick**, chef de travaux à la faculté de Médecine (département d'endocrinologie) et chargé de cours à l'Institut provincial d'Enseignement supérieur paramédical de Liège, survenu le 21 avril.

**Léon Simar**, professeur honoraire à la faculté de Médecine, survenu le 25 mars.

Diplômé docteur en médecine, chirurgie, accouchements en 1962, Léon Simar rejoint comme assistant le service d'anatomie pathologique alors dirigé par le Pr E.H Betz. Il devient médecin spécialiste en anatomie pathologique en 1968.

En parallèle, il développe des recherches sur les modifications morphologiques et fonctionnelles des ganglions lymphatiques au cours des réactions immunitaires. Lors d'un séjour en Suisse, il a appris les techniques morphologiques quantitatives qu'il a ensuite implantées à Liège. Il a encadré de nombreux travaux menés par des collaborateurs dans des domaines tels que les cancers et l'hématologie. Léon Simar a été actif dans plusieurs structures comme le FNRS, où il a été président de la Commission des recherches fondamentales et le Centre anticancéreux près l'université de Liège dont il a été directeur. Ses travaux de recherches ont fait l'objet de plus de 130 publications dans des revues internationales et dans des ouvrages. Il a obtenu le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales en 1973. Nommé chargé de cours associé en 1978, il succède en 1979 au Pr M. Chevremont pour l'enseignement de l'histologie en faculté de Médecine. Il devient professeur ordinaire en 1979. Il fut doyen de la Faculté de 1983 à 1985, puis vice-recteur de l'ULg de 1985 à 1989.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

## ANIMAUX DE COMPAGNIE

## CLINIQUE EN CHANTIER

MYSIS-Architecte Syntaxe + Artau



**N**OS "AMIS LES ANIMAUX" sont essentiellement les chiens et les chats, animaux domestiques par excellence dans nos contrées. Mais bien d'autres espèces ont conquis depuis longtemps le cœur des citadins : canaris, lapins, cobayes, furets ou poissons rouges font également partie de la grande famille des « animaux de compagnie » à laquelle s'ajoutent à présent de nouveaux venus tels le python, le caméléon, le scorpion, la mygale et autre tortue... L'éventail des animaux dans les chaumières est assez large. Les pathologies à traiter aussi.

La faculté de Médecine vétérinaire, installée sur la colline du Sart-Tilman depuis 25 ans maintenant, dispose d'une clinique pour ces "petits animaux de compagnie". Plus de 9000 consultations et 800 interventions chirurgicales sont assurées chaque année par cette structure universitaire qui est aussi le lieu de formation par excellence des étudiants de la Faculté. Mais le temps passe et la clinique vieillit : elle n'est plus adaptée à l'accueil des étudiants et aux soins des patients ; elle n'est plus aux normes européennes en matière de biosécurité. Or l'attention portée aux animaux de compagnie par les particuliers est de plus en plus grande. « Si les chiens ont toujours bénéficié de soins de la part de leur maître, on note aujourd'hui une attitude identique envers les félins, observe le Pr Dominique Peeters, président du département des sciences cliniques des animaux de compagnie et des équidés. Les hospitalisations et les soins intensifs à destination des chats sont de plus en plus fréquents. » Persuadé de l'utilité et de l'intérêt d'un nouvel immeuble, le doyen honoraire Pascal Leroy a convaincu le ministre Jean-Claude Marcourt de soutenir financièrement le projet.

Le 9 juin prochain aura lieu, symboliquement, la "pose de la première pierre" de la clinique. Le Pr Georges Daube, actuel doyen de la faculté de Médecine vétérinaire, n'est pas peu fier d'assister à l'ouver-

ture du chantier qui devrait se terminer à la fin de l'année 2018, et qui concerne près de 40% des effectifs facultaires. « Il s'agit d'une structure sur trois étages particulièrement bien adaptée à son milieu naturel, explique Dominique Peeters, professeur en médecine interne. Elle comprendra plusieurs niveaux : l'un dévolu au personnel et aux étudiants ; l'autre aux activités cliniques (zone d'accueil, salles de consultations et d'examen spécialisés, laboratoire, bloc opératoire moderne, soins intensifs, zone d'hospitalisation pour animaux contagieux), avec des salles de travaux pratiques, des salles de ronde pour les étudiants ; le troisième niveau sera réservée aux bureaux et aux salles de réunion pour le personnel de la clinique. »

Inutile de préciser que l'édifice a été aussi conçu dans un souci écologique d'économie d'énergie (isolations, panneaux solaires, etc.). Tout en regroupant les services utiles dans un même lieu, le bâtiment disposera bientôt d'une IRM, d'une salle d'angiographie interventionnelle et d'une salle de physiothérapie. De quoi rivaliser avec les meilleurs centres vétérinaires européens tout en offrant aux étudiants un outil de formation performant.

L'inauguration des locaux – au début de l'année 2019 très probablement – donnera aussi le coup d'envoi d'une grande réorganisation en Faculté, celle des laboratoires de recherche et celle des cliniques des animaux de rente, notamment.

Patricia Janssens

#### La clinique en quelques chiffres :

66 personnes travaillent dans la clinique des animaux de compagnie soit 44 médecins vétérinaires et 22 assistants administratifs, techniques et de soins aux animaux.

En 2016, la clinique a accueilli 9351 cas (7567 chiens et 1784 chats), dont 4776 en médecine interne (consultations), 4140 en chirurgie et 435 en obstétrique. Elle a également assuré des soins à 52 furets, 590 lapins et rongeurs, 506 oiseaux et 103 reptiles.

www.cvu.ulg.ac.be



J.-L. Wertz

## INSCRIPTIONS

## Simplification des procédures

**V**OUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE à l'université de Liège ? Suite au succès rencontré par le formulaire *online* destiné aux rhétos l'an dernier, la procédure d'inscription en ligne est désormais étendue à l'ensemble des étudiants.

Les démarches d'inscription se feront dès lors exclusivement à distance, du 26 juin au 30 septembre. Une procédure qui permet de gagner du temps et d'éviter les déplacements tout en facilitant les formalités administratives liées à cette étape importante.

Toutefois, deux types d'assistance sont proposés aux étudiants qui rencontreraient d'éventuels soucis liés à l'encodage des données ou au téléchargement des documents : un manuel d'utilisation du formulaire en ligne et une assistance technique à distance. À noter – pour ceux qui ne disposent pas du matériel utile – que des ordinateurs, accès internet, scanners et imprimantes seront mis également à leur disposition dans le bâtiment situé place du 20-Août.

Toutes les attestations et documents d'inscription seront disponibles en ligne, sur le portail myULg des étudiants, au format pdf. Ils pourront les télécharger et les imprimer, sans devoir se déplacer.

Rappelons également que les étudiants de l'université de Liège sont invités à se réinscrire en ligne, directement via leur portail myULg.

☛ toutes les informations se trouvent sur la page [www.ulg.ac.be/inscriptions](http://www.ulg.ac.be/inscriptions), y compris le lien menant vers le formulaire de demande d'inscription en ligne

## EXPOSITION

## CABINET DE CURIOSITÉS

**À** L'OCCASION DES FESTIVITÉS DU BICENTENAIRE DE L'ULG, l'Embarcadère du savoir\*

inaugurera le 15 juin une exposition temporaire intitulée "Du poil de mammoth à l'œil du cyclope. 200 bizarreries scientifiques universitaires". Grâce à une collaboration avec plusieurs départements universitaires (médecine vétérinaire, géologie, mathématiques, botanique, médecine, entomologie, etc.) ainsi qu'avec le Centre d'histoire des sciences et des techniques (CHST) et l'ASBL Sciences et Culture, notamment, les acteurs de l'Embarcadère présentent 200 pièces "bizarres".

« Nous voulons faire découvrir au grand public que les sciences à Liège ont une histoire et qu'elles progressent avec la société. Le fil rouge de l'exposition est de montrer des objets curieux, loin des blouses blanches des laboratoires ! Les techniques scientifiques ont évolué au fil du temps et nous sommes parfois étonnés, aujourd'hui, des sujets étudiés et des méthodes utilisées au XIX<sup>e</sup> siècle par exemple. Valoriser ce patrimoine, expliquer la genèse des savoirs actuels tout en révélant le travail mené sur les collections par les chercheurs et les musées de l'université de Liège sont aussi les enjeux de l'exposition », expose Mélanie Cornélis, muséologue formée à l'ULg et responsable du projet.

Telle une détective, la commissaire de l'exposition est partie à la recherche des collections patrimoniales et scientifiques de l'ULg, parfois conservées dans des cartons poussiéreux, dans des caves ou, dans le meilleur des cas, soigneusement répertoriés dans les départements et les musées. Parmi les trésors découverts avec surprise pendant la préparation de cette exposition : les publications authentiques d'Ernst Haeckel (1834-1919) retrouvées en grand nombre à l'Institut de botanique de l'ULg. « Cet artiste allemand – dont les cahiers Formes artistiques de la nature (1899-1904) se vendent encore aujourd'hui sur le marché de l'art – est très bien représenté dans l'exposition (vues d'artistes consacrées aux chauves-souris, aux méduses). Il montre notamment que la symétrie n'est pas limitée aux théories mathématiques mais qu'elle est bien visible dans la nature », observe Mélanie Cornélis. Qui précise : « Les objets ont été choisis soit pour leur valeur historique, soit pour leur esthétique "curieuse". »

C'est ainsi que seront visibles quantité d'ob-

jets étranges tels que des poils de mammoth en parfait état de conservation, un vrai cyclope parfaitement conservé dans du liquide, un squelette animal vraiment fou à propos duquel les scientifiques n'arrivent toujours pas à accorder leurs violons, une pierre radioactive qui fait penser à la célèbre kryptonite de Superman, des carnets de dessins de plantes tropicales, des moulages de crânes humains, des collections d'objets volés par les nazis, l'ancêtre de la télévision et des engrenages mécaniques au design particulièrement travaillé, etc.

Bizarres par essence ou par découverte, incongrus dans les laboratoires universitaires, les objets exposés ne manqueront pas de susciter l'interrogation. « De nombreuses anecdotes et explications répondront aux questions naturelles des visiteurs, confie Mélanie Cornélis. Et si le parcours de l'exposition repose sur des thématiques, j'ai veillé à ce que l'ensemble soit compréhensible sans contraindre les visiteurs qui pourront déambuler à leur guise. J'espère mettre ainsi en avant la force de l'interdisciplinarité : la botanique, par exemple, a été plus qu'utile en médecine générale, en pharmacie, en gynécologie ou encore en géographie. »

Une exposition qui étonnera, émerveillera et intéressera, c'est sûr, petits et grands.

**Aliénor Petit**  
article sur  
[www.culture.ulg.ac.be/bizarreries](http://www.culture.ulg.ac.be/bizarreries)

\* L'Embarcadère du savoir fédère sept musées consacrés aux sciences et techniques : l'Aquarium-Muséum de l'ULg, la Maison de la science, la Maison de la métallurgie et de l'industrie, les Espaces botaniques universitaires, l'Insectarium Jean Leclercq-Hexapoda (à Waremme), le mont Rigi (en Haute-Ardenne) et enfin la Société astronomique de Liège.

### Du poil de mammoth à l'œil du cyclope, 200 bizarreries scientifiques universitaires

Exposition du 16 juin 2017 au 31 août 2018, à l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

☛ [www.embarcaderedusavoir.ulg.ac.be](http://www.embarcaderedusavoir.ulg.ac.be)



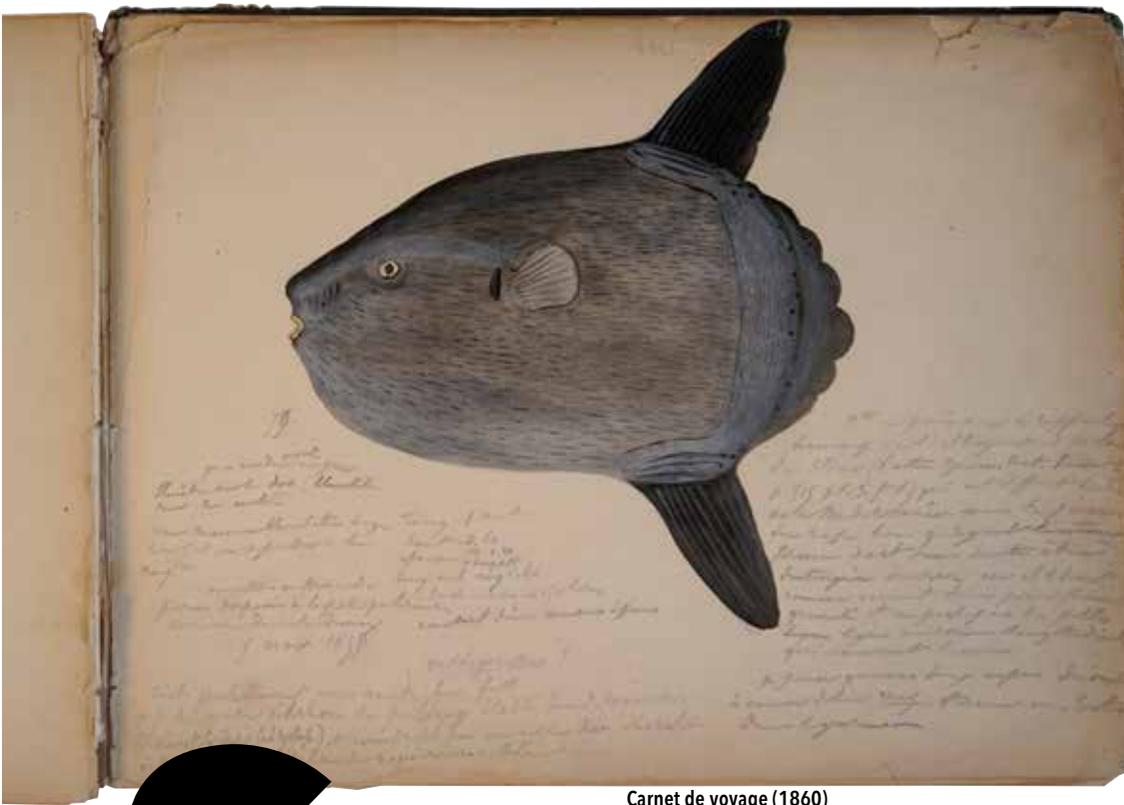
Sophie Bernard photography

## TÉLÉVIE



L'université de Liège a délivré un chèque de 153 000 euros au Télévie, une somme légèrement supérieure à celle de l'an dernier.

Parmi les multiples activités, épinglons les "24h vélo" des 20 et 21 avril qui ont vu les équipes s'affronter au rythme des battements cardiaques ! But : dépenser un maximum de calories. À ce titre, les membres d'Urobikers ont remporté la victoire devant le Coma Science Group. Par ailleurs, l'équipe d'Onco&Go s'est classée première dans la catégorie "sponsors" devant celle de l'ARIS'tourne. L'opération a mobilisé 47 équipes, plus de 1000 participants et rapporté 60 000 euros. Bravo à tous !



Carnet de voyage (1860)

**S**ELON LE DICTIONNAIRE, un trésor est “un ensemble de biens, de produits, d’objets considérés comme des richesses que quelque chose recèle, contient ou produit”. Et c’est bien des richesses qu’il sera question dans la nouvelle salle Tréזור de l’Aquarium-Muséum de Liège. Dès le 16 juin, elle offrira à la vue de tous des objets rares et précieux.

Cette nouvelle exposition permanente, qui sera inaugurée le 15 juin dans le cadre du Bicentenaire de l’ULg, accueillera les “Trésors du patrimoine zoologique” et retracera l’histoire des collections des sciences naturelles de l’Université depuis 1817. « Il s’agit bel et bien de formidables trésors puisque,

## TRÉZOR

### Une nouvelle salle à l’Aquarium-Muséum de Liège

par exemple, la collection de modèles en verre d’animaux invertébrés marins de L. et R. Blaschka – réalisés en 1886 pour Édouard Van Beneden et comptant 49 unités – sera bientôt classée et qualifiée de trésor du patrimoine par la Fédération Wallonie-Bruxelles, s’exclame Sonia Wanson, directrice adjointe de l’Aquarium-Muséum et coordinatrice

du projet. Les pièces qui y seront présentées ont valeur historique, scientifique et artistique. » Qui aurait pu soupçonner que des modèles à visée pédagogique pour les étudiants en zoologie des siècles passés seraient si bien conservés et classés par la suite comme trésor du patrimoine ?

Si les Liégeois connaissent bien l’Aquarium et le Musée situés tous deux à l’Institut de zoologie, savent-ils pour autant qu’Édouard Van Beneden est un illustre biologiste, découvreur de la méiose ? Ont-ils en mémoire la destinée de Marcel Dubuisson ? Il est fort à parier qu’ils ne soupçonnent pas que le bâtiment du quai Van Beneden renferme de splendides collections comme les quelque 180 modèles anatomiques et embryologiques en cire du XIX<sup>e</sup> siècle, les spécimens taxidermisés des espèces disparues telles que le célèbre loup de Tasmanie et le non moins connu dodo ou encore les spécimens et carnets de voyages de l’explorateur Comte de Castelnau datant de 1860. À quoi il faut ajouter les spécimens-types comme un petit dauphin – la Sotalie – découvert par Édouard Van Beneden et utilisé encore aujourd’hui à des fins de recherche scientifique.

Dès le 16 juin, les visiteurs pourront découvrir ces merveilles et mettre à jour leurs connaissances scientifiques tout en profitant de témoignages vidéo utiles dans une exposition digne des plus beaux cabinets de curiosités.

Aliénor Petit

www.aquarium-museum.ulg.ac.be

## MARCHÉS PUBLICS

# CÉSAME S’OUVRE À VOUS

**L**A CELLULE D’EXAMEN et de suivi des achats, marchés et engagements, judicieusement dénommée “Césame”, se développe sous l’œil vigilant de l’administrateur Laurent Despy, son président, de Véronique Boveroux, sa directrice, et de toute l’équipe. Au service de la communauté universitaire, le but de cette cellule mise en place en 2013 est de maîtriser les coûts et le risque légal en matière de marchés publics.

Marchés publics ? Ils nous concernent tous puisqu’ils sont à la base des achats divers dont nous avons besoin au quotidien : des stylos au papier pour imprimantes, des consommables de laboratoires aux assurances, des ordinateurs au service de nettoyage..., tout cela a fait l’objet de marchés publics institutionnels. « Les contraintes réglementaires en la matière se sont considérablement accentuées au fil

du temps, explique Laurent Despy. Dans un souci de bonne gestion financière, nous avons décidé il y a quatre ans déjà d’améliorer l’efficacité des services liés aux “achats” en les rassemblant. » À titre indicatif, en quatre ans, 435 dossiers ont été soumis au bureau exécutif pour 229 marchés supérieurs à 85 000 euros. À côté de ces marchés centralisés négociés pour toute l’Université existent aussi les marchés “sur mesure”, spécifiques, ponctuels, réalisés à la demande de l’Administration, des Facultés ou des centres de recherche. La moissonneuse-batteuse à Gembloux, les nouveaux spectromètres, l’impression du 15<sup>e</sup> jour du mois, le supercalculateur, les microscopes du Giga, etc., tous ces achats ont été réalisés via un marché public comme l’exige la loi.

« Pour répondre aux nombreuses questions, Césame a mis en place un accompagnement des utilisateurs et a entamé un processus de formation des

agents, poursuit Laurent Despy. Désormais, chaque “porteur de projet” est encadré par un membre de Césame qui s’assure de la qualité du dossier avant de le présenter au Bureau exécutif, notamment. »

Dans la même optique de service, le portail intranet de Césame se dote de présent d’un onglet “helpdesk” afin de recueillir les avis, critiques et autres plaintes. « L’objectif est de recueillir les remarques des clients afin, parmi d’autres préoccupations, d’interpeller les fournisseurs. Une enquête de satisfaction en ligne nous permettra aussi d’évaluer la qualité des marchés avant leur renouvellement... ou non ! », conclut Laurent Despy. Un pas supplémentaire vers la satisfaction des usagers.

Pa.J.

www.ulg.ac.be/cesame

# UNI-VERT

## Un jardin-potager collectif

E.T.



**C'**EST UN PETIT JARDIN. Qui ne sent point le Métropolitain, mais plutôt le bus 48 qui ne passe pas très loin. Comme il est situé sur une parcelle du campus, au bout de l'allée du 6-Août, en face du bâtiment B20 et au carrefour de l'allée de la Physique, derrière la géologie, certains ont d'ailleurs dû le confondre avec une nouvelle œuvre du Musée en plein air du Sart-Tilman. Une quinzaine de billes de bois disposées en cercle, avec un petit feu au milieu, y font en effet penser à une installation artistique symbolisant un pyranée. « *C'est un jardin potager mais aussi un espace de détente et d'échanges convivial* », signale Émilie Croquet, l'une des principales chevilles ouvrières du projet, qui travaille par ailleurs au sein d'une association active dans l'environnement.

### SEMIS MALINS

L'année passée, *Le 15<sup>e</sup> jour du mois* vous avait présenté l'initiative d'une dizaine d'étudiantes de la faculté de Médecine vétérinaire qui avaient décidé de passer à l'action en faisant revivre un potager en bordure de la ferme pédagogique et expérimentale du Sart-Tilman. Avec le jardin-potager collectif Uni-vert, on se situe un peu dans la même démarche puisque c'est également *Demain*, le film très marquant de Cyril Dion et Mélanie Laurent

et, qui a inspiré l'initiative. Des contacts viennent d'ailleurs d'être initiés entre les deux entités qui ont en commun cette problématique accessoire : qui va gérer le potager pendant les mois de juillet et d'août, lorsque les bonnes volontés seront en villégiature ? « *Des étudiants qui n'habitent pas très loin devraient pouvoir s'en occuper et, de toute façon, on mettra des cultures relativement autonomes* », répond Émilie.

### PERMACULTURE

Mais Uni-vert est avant tout un projet collectif où l'on jardine, certes, mais où l'on discute aussi beaucoup puisque les décisions ont pour vocation d'être prises collectivement. Et tout cela tourne autour d'une démarche s'inscrivant dans les subséquences d'une conférence organisée au mois de février à l'ULg et intitulée « *Après la COP21... que faire en tant que citoyen ?* ». Maud Leloutre, l'une des intervenantes, responsable de la cellule énergie-environnement de l'Université, a ensuite répondu positivement à la sollicitation d'Émilie qui terminait une formation en maraîchage et voulait s'impliquer dans des actions de sensibilisation... mais sans avoir les moyens d'acheter son propre terrain. Avec d'anciens étudiants et le soutien de notre *Alma mater* (qui intervient dans l'achat de matériel), il a été décidé de mettre en place un projet de production alimentaire respectueux de l'environnement

sur le site actuellement occupé.

Malheureusement, la nature du sol n'était pas idéale pour donner de véritables chances de survie au potager. « *De la terre a donc été amenée d'un chantier de construction d'une maison à Vottem. Grâce au camion d'un ami d'Émilie. Du coup, c'est devenu un bel endroit avec du potentiel* », estime Alex, étudiant de 2<sup>e</sup> bac en physique et écologiste engagé. Car, sur place, c'est aussi le règne de la bricole. Certains amènent des restes de semences, on récupère des vieilles fenêtres en vue de construire une serre... « *Ça sensibilise à beaucoup de niveaux, de manière attractive et sympa. Socialement, ça crée du lien et ça peut encourager d'autres personnes à lancer des initiatives.* » Un bémol tout de même : des personnes peu respectueuses ont arraché une dizaine d'arbustes plantés pour constituer une haie fruitière. Mais d'ici quelques longues semaines, on espère y voir pousser des cassis, framboisiers et autres noisetiers grâce à des méthodes de culture respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, comme la permaculture. La nature a toujours le dessus.

**Fabrice Terlonge**

Ouvert à tous. Rendez-vous tous les vendredis de 10 à 16h.

## CONCOURS CINÉMA



# David Lynch : The Art Life

Un film de Jon Nguyen  
Avec David Lynch  
Un film à voir aux cinémas Churchill,  
Sauvenière et Le Parc

*David Lynch : The Art Life* est un portrait inédit de l'un des cinéastes les plus énigmatiques de sa génération. De son enfance idyllique dans une petite ville d'Amérique aux rues sombres de Philadelphie, David Lynch nous entraîne dans un voyage intime rythmé par le récit hypnotique qu'il fait de ses jeunes années. En associant les œuvres plastiques et musicales de David Lynch à ses expériences marquantes, le film lève le voile sur les zones inexplorées d'un univers de création totale...

Les jeunes générations de cinéphiles s'en souviendront à peine, son dernier film datant de 2007, mais David Lynch est l'un des cinéastes les plus importants de ces 50 dernières années : iconoclaste, visionnaire, expérimental, il a redéfini les codes du film néonoir avec *Lost Highway* ou *Mulholland Drive*, a remis le mélo à la sauce victorienne avec *Elephant Man* et, surtout, a mar-

qué de son empreinte le 7<sup>e</sup> art avec son premier film *Eraserhead*, qu'il mettra sept ans à terminer, considéré comme l'un des meilleurs films de tous les temps. Le documentaire ne parlera pratiquement pas de tout cela.

L'intelligence de Jon Nguyen, c'est d'avoir justement évité la confrontation avec le mutisme lynchéen sur son œuvre (le cinéaste abhorre parler de ses films), mais de contourner cela en abordant les deux autres passions de l'artiste, à savoir la musique et surtout la peinture. Lynch est l'un des rares cinéastes à être venu au cinéma pour une autre raison que la cinéphilie : dès son enfance, il a été guidé par la couleur, la matière, le figuratif et quelques références picturales (citons Jérôme Bosch, mais pas seulement). *David Lynch : The Art Life* ne s'encombre pas d'explications ou de voix off ; il laisse Lynch seul dans son processus de création, se

racontant avec sobriété et pudeur. Il n'y a pas exercice plus difficile que de faire le portrait d'un artiste, et Nguyen le sait. En offrant le champ libre à son intervenant, en assumant le principe de l'interview illustrée (mais avec quelle richesse d'archives !) et sans jamais parler de cinéma, Nguyen approche finalement plus que quiconque le processus créatif cinématographique de Lynch. Un tour de force qui déstabilisera les néophytes mais que les aficionados et cinéphiles en tous genres apprécieront.

**Bastien Martin**

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15<sup>e</sup> jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 24 mai entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : quelle célèbre série de David Lynch verra sa suite présentée à Cannes cette année ?

## PAS FOLLE, LA GUÊPE !

La Semaine des insectes, du 27 mai au 3 juin



C. Dijon

**E**VOQUER LES INSECTES, c'est entendre le bourdonnement d'une abeille, sentir la piqûre d'un moustique ou se souvenir des mouches qui tournent autour de la tarte aux fruits... Inutile de se voiler la face : les insectes sont nos amis... mais on préfère les voir de loin ! On les évite, mais on les connaît très mal finalement. « Et pourtant, rappelle le Pr Frédéric Francis, entomologiste à Gembloux Agro-Bio Tech, ils constituent 80% de la diversité animale. Et s'ils peuvent s'avérer dévastateurs – les nuées de criquets africains ravagent les champs en un clin d'œil –, de nombreux insectes sont infiniment utiles à la bonne marche du monde. »

En témoigne l'exemple récent de la "teigne des cires" (de son nom scientifique, *Galleria mellonella*), petit papillon bien connu des apiculteurs puisque les femelles déposent volontiers des œufs dans la

ruche et les larves consomment la cire d'abeille. Polyphages, elles infestent rapidement tout l'habitat et peuvent même dévorer le bois des cadres des ruches. Il s'agit d'un parasite redoutable. Des chercheurs espagnols viennent cependant de découvrir que les larves de ces "papillons de nuit" dégustent aussi les matières plastiques et, en 12 heures à peine, sont capables de les dégrader ! « Du statut de nuisible, la teigne des cires est passée à celui de rédempteur : la compréhension du phénomène pourrait, à terme, nous rendre de grands services en débarrassant les mers et les océans des amas de sacs plastiques qui s'y sont accumulés, explique le Pr Francis. Si l'on parvient, comme nous l'avons fait à Gembloux pour les termites qui digèrent le bois, à isoler les enzymes capables de dissoudre le plastique et les micro-organismes qui les produisent, la chimie nous permettra

d'en produire de manière industrielle afin de pulvériser ces micro-organismes sur les déchets jusqu'ici non dégradables. »

Un espoir qui apporte de l'eau au moulin du chercheur totalement convaincu que le monde des insectes nous réserve d'autres belles surprises. « Le ver de farine a causé des dommages dans les dérivés de céréales. Maintenant, on l'élève parce que, d'un point de vue nutritif, il est particulièrement apprécié car il regorge de protéines. C'est d'ailleurs aussi le cas des chenilles, ravageurs du karité africain. Leur récolte protège l'arbre et apporte des protéines comestibles. » Dans le grand cycle des matières organiques, les insectes occupent une place irremplaçable. Et c'est leur rendre justice que de participer à la "Semaine des insectes".

Hexapoda, l'insectarium Jean Leclercq à Waremme, proposera plusieurs activités entre le 27 mai et le 3 juin : exposition de photos, activités autour de la mare ou dans la prairie, découverte du patrimoine entomologique, etc. À voir ou à découvrir en famille.

Patricia Janssens

### Semaine des insectes

Le Pr Frédéric Francis donnera une conférence intitulée "Six pattes et si utiles", le mercredi 31 mai à 13h30 à l'auditoire de Zoologie à Gembloux Agro-Bio Tech. La conférence sera suivie de la visite du Conservatoire entomologique.

☛ tout le programme des activités de la "Semaines des insectes" à Hexapoda (Waremme) et à Gembloux sur [www.hexapoda.ulg.ac.be](http://www.hexapoda.ulg.ac.be), courriel [hexapoda@maisondehesbaye.be](mailto:hexapoda@maisondehesbaye.be)

## EN 2 MOTS

### PLANT DAY

À l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition de l'opération "Fascination of Plants day", l'Institut de botanique et l'Observatoire du monde des plantes (OMS) ouvrent leurs portes au grand public le lundi 5 juin (lundi de Pentecôte), de 10 à 18h. De quoi réjouir les amateurs de la biologie végétale et de rappeler le rôle essentiel des plantes dans l'agriculture, la nourriture, l'énergie et les produits pharmaceutiques également.

Au programme : expositions, conférence, rencontres avec les chercheurs, visite des infrastructures utilisées pour les cultures expérimentales de plantes et de microalgues, flânerie dans les collections botaniques vivantes des quatre coins du monde, activités ludiques pour les familles et les enfants et balades dans le domaine du Sart-Tilman.

☛ [events.ulg.ac.be/plantday](http://events.ulg.ac.be/plantday)

### GEORGES COLLIGNON

Le Lions Club Liège Val Mosan organise un concours biennal de peinture à la mémoire de son ancien membre Georges Collignon, décédé en 2002. L'événement est destiné à encourager deux jeunes artistes domiciliés en Belgique à poursuivre leur carrière en leur attribuant deux prix : le prix Georges Collignon et le prix du Lions Club Val Mosan. Et en leur offrant une participation à l'exposition, au musée d'Ansembourg, en octobre-novembre 2017. La 7<sup>e</sup> édition du prix Georges Collignon, organisée en collaboration avec le Centre wallon d'art contemporain "La Châtaigneraie", le Musée en plein air du Sart-Tilman et l'échevinat de la Culture et de l'Urbanisme de la ville de Liège, se tiendra en octobre. Dossiers à renvoyer avant le 19 juin à Pierre Henrion, rue Haisse 10, 4670 Mortier.

Contacts : courriel [p.henrion@ulg.ac.be](mailto:p.henrion@ulg.ac.be)

### ARTISANAT

L'Amicale du personnel veut promouvoir les artistes et créateurs de l'ULg.

Elle organise à leur intention un marché artisanal, le dimanche 5 novembre prochain, de 10 à 17h. Inscriptions avant le 31 mai via le site [www.apulg.ac.be](http://www.apulg.ac.be)

Contacts : Rosa Gago, courriel [rgago@ulg.ac.be](mailto:rgago@ulg.ac.be), tél. 04.366.45.03

### AUX ENCRES

La finale du concours "Aux encres citoyens" organisé par la Maison des sciences de l'homme, a eu lieu le 6 mai dernier à la Cité miroir. Rappelons que ce concours est ouvert aux élèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement secondaire.

Le premier prix a été attribué à Dalila Damou (Athénée Royal de Koekelberg), le 2<sup>e</sup> prix à Vincent Laguna Aguirrez (Communauté scolaire Sainte-Marie – Namur), et le 3<sup>e</sup> prix à Nicolas Docquier (Athénée Royal de Marche-en-Famenne).

# RECOURS AUX SOURCES

**L PARAÎT QUE SEUL LE CHEMIN COMPTE,** et non la destination.

Aboubakry Sow Njaparta de son nom d'artiste, qui vient d'obtenir le titre de docteur en sciences sociales, ne dira pas le contraire. Même si l'aboutissement de cinq années de recherches pour l'écriture et la défense de sa thèse intitulée "Musique et plaisanterie. Ethnographie de trois groupes sociaux (*coolooji*, *ñeeñbe* et *mbiruuji*) à Djéwol (Mauritanie)" provoque évidemment un sentiment de soulagement, c'est avec ferveur, musique et couleurs qu'il parle de ses recherches et de sa passion. Car Sow Aboubakry a réussi à conjuguer sa passion pour la musique avec ses recherches en anthropologie pendant son parcours universitaire. Son sujet de thèse est ainsi abordé de manière réflexive : « *J'ai étudié des groupes sociaux à partir de mon parcours de musicien, ce qui me place donc dans un parti pris d'observation participante.* »

**TRADITIONS MUSICALES**

C'est en 1999 qu'il arrive en France avec un visa étudiant pour se consacrer à l'étude de la philosophie, à Nice, jusqu'en 2001. En 2005, il demande asile en Belgique et reçoit sa carte de séjour en 2009. Quatre ans plus tard, en 2013, il obtient la nationalité belge. Quatre ans plus tard, à nouveau, il est le premier docteur en sciences politiques et sociales (anthropologie) de Mauritanie.

Pendant cinq années, sous la direction d'Élodie Razy du laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle de l'ULg, il étudie l'ethnologie de trois groupes sociaux – les *coolooji*, les *ñeeñbe* et les *mbiruuji* – de son village mauritanien d'origine en portant une attention particulière à leur musique et la "parenté à plaisanterie". Les *coolooji* sont des contestataires sociaux, les *mbiruuji* des lutteurs et ces deux sous-groupes sont en conflit avec les *ñeeñbe*, des médiateurs sociaux. S'ils se retrouvent tous à l'occasion de diverses fêtes et mangent ensemble, ils ne chantent pas à l'unisson. Chacun de ces groupes possède effectivement des chants spécifiques, représentatifs de leur catégorie sociale ainsi que de leur généalogie, ce qui fait dire à Sow Aboubakry : « *Le morceau de musique trahit d'emblée votre provenance car il correspond à un métier : celui de pêcheur, de forgeron, de guerrier... Si les forgerons peuvent partager un repas avec les pêcheurs, jamais ils ne chantent ni ne jouent ensemble.* » Cette dichotomie musicale fut au cœur du parcours de Sow Aboubakry puisqu'il provient d'une famille de "dimo" que l'on pourrait traduire par "noble",



sans tradition musicale. Il n'était donc pas de bon ton qu'il prenne les instruments. « *Tout comme les castes en Inde ne pouvaient se mélanger, je ne pouvais pas chanter avec les pêcheurs ni avec les lutteurs... Toute la musique que je fais, je l'ai apprise à l'étranger* », confie-t-il.

Si son parcours de musicien lui confère, à nos yeux, une légitimité, pour mener à bien ses recherches, il n'en va pas de même en Mauritanie puisqu'il y est connu comme un descendant de la noblesse locale. C'est la "parenté à plaisanterie" qui lui permettra de montrer patte blanche auprès des différents groupes de musiciens qu'il souhaite aborder. C'est cela qui constitue l'approche tout à fait inédite de sa thèse : la "parenté à plaisanterie" (ou *jogging relationship*) est bien connue des anthropologues parce qu'elle autorise et codifie la rencontre de deux personnes de groupes sociaux, de familles différentes, ou encore de villages, de régions distinctes ; elle peut être basée sur une similitude de noms, de métiers, tout ce qui peut permettre à deux personnes de faire connaissance en partant du bon pied. Mais, ce que Sow Aboubakry met en exergue, c'est que cette "parenté à plaisanterie" se doit d'être activée ou désactivée par un procédé connu sous le nom de "yano". « *Le yano permet de créer une nouvelle relation, fait-il observer. Et c'est important*

*de le savoir parce que sinon la parenté à plaisanterie ne peut opérer. Les peuples africains se déchirent et l'on pense à la réintroduction de cette parenté à plaisanterie comme pansement effectif. Or cela ne marchera qu'au prix de la reconnaissance du yano comme vecteur.* »

**LIEN SOCIAL**

S'il a défendu sa thèse le 17 mars dernier, c'est déjà en 2012 que sortit son dernier album intitulé "Doktan Kotow", en collaboration avec une pléthore d'artistes internationaux. Un titre qui signifie "recours aux sources" et représente un travail de longue haleine avec les musiciens et un jeune producteur belge qui accepta de conserver l'esthétique musicale africaine. « *Les musiques traditionnelles africaines ont l'avantage d'exprimer divers sentiments liés à la vie réelle et, en même temps, restent ouvertes à l'inconnu, au mystère et surtout à la spiritualité* », reconnaît-il. L'artiste est donc un médiateur et la musique un lien social.

Parsemé de musicalité, de couleurs africaines et occidentales, de rencontres académiques, le parcours de Sow Aboubakry raconte combien la vie et la musique sont intimement rythmées.

Aliénor Petit

## LA STATION SCIENTIFIQUE DES HAUTES FAGNES

Serge Nekrassof

Situé sur le Mont Rigi, la station scientifique des Hautes Fagnes est depuis plus de 90 ans un lieu privilégié pour la recherche scientifique et la transmission de savoirs. À l'heure actuelle, ce centre est entré dans une phase de redynamisation qui a débuté avec la remise aux normes des bâtiments et l'accord d'une convention avec la Communauté germanophone en matière d'enseignement. L'ascension se poursuit avec l'ambition d'ouvrir le site au secteur privé mais surtout, avec un projet pour le renforcement de la population du tétras-lyre, espèce emblématique du parc naturel.

**L**A STATION SCIENTIFIQUE n'a pas toujours eu l'apparence qu'on lui connaît aujourd'hui. Ce joyau niché au sommet du plateau des Hautes Fagnes a connu trois phases d'expansion nécessaires au développement de la recherche scientifique et à la sensibilisation de publics non initiés.

## UN LIEU D'EXCEPTION

Le vaste domaine a d'abord été composé de deux pavillons de bois implantés en 1924 à l'initiative des Prs Léon Fredericq et Raymond Bouillenne. Les deux scientifiques, convaincus du potentiel biogéographique de la région, avaient marqué un intérêt accru pour le site dès 1904. « C'est en effet un lieu exceptionnel en Europe, admet Jean-Pierre Thomé, professeur d'écologie à l'ULg. Il présente des biotes spécifiques du fait de son altitude, de la nature de son sol, du taux d'humidité et de sa pluviosité importante. Toutes ces caractéristiques sont favorables à la création d'un milieu acide où se développe une faune et une flore très particulières. Il faut d'ailleurs se rendre en Pologne ou en Scandinavie pour rencontrer un biotope similaire ».

La station a ensuite été détruite sous les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, puis reconstruite en 1947 par les scientifiques à partir de panneaux de bois issus des abris abandonnés par l'armée américaine. Plus spacieuse et plus fonctionnelle, la deuxième station, dotée d'un grand laboratoire, a permis de révéler la richesse du site, notamment la présence de landes et de tourbières vieilles de 7000 ans, et de sensibiliser à la fragilité des organismes qui y vivent. Les travaux menés sous la direction du Pr Raymond Bouillenne ont notamment contribué à la création en 1957 de la "Réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes" et à la mise sur pied du parc naturel "Hautes Fagnes Eifel".

Face à l'activité scientifique qui s'y développe, l'université de Liège s'engage en 1963 dans la construction d'une infrastructure pérenne placée sous surveillance permanente. Cette nouvelle station, inaugurée en 1975, est ainsi conçue pour remplir une double mission qui est aujourd'hui encore poursuivie.

« Le centre constitue premièrement une base de recherche ouverte à diverses disciplines engagées

dans l'observation directe, l'expérimentation in situ ainsi que l'étude de la région des Hautes Fagnes et des sites à proximité. Il permet également au public, ainsi qu'aux pouvoirs locaux et régionaux, de s'informer sur ce milieu naturel unique en Belgique et de contribuer à sa préservation. L'ASBL Haute Ardenne joue par ailleurs un rôle primordial dans la promotion du site et dans la vulgarisation des recherches menées. Elle est en quelque sorte l'antenne fagnarde de l'Embarcadère du savoir à Liège », explique le Pr Pascal Poncin, doyen de la faculté des Sciences.

## SAUVER LE TÉTRAS-LYRE

Le centre, depuis plusieurs années, accueille en résidence des chercheurs du département d'études du milieu du Service Public de Wallonie (SPW). Il s'est aussi investi de 2007 à 2012 dans le projet "Life", un programme qui a permis la restauration de nombreux habitats naturels de grand intérêt biologique et la sauvegarde de leur biodiversité.

En mars dernier, l'ULg a signé une convention avec la Région wallonne pour le renforcement de la population du tétras-lyre. Cette espèce emblématique de la région des Hautes Fagnes, mieux connue sous le nom de "petit coq de bruyère", connaît un déclin progressif depuis le milieu des années 90. « Cette convention implique de nombreux partenaires, comme l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, la division Nature et Forêt, le WWF, SPADEL et Pairi Daiza. Elle vise à densifier la population de tétras-lyre avec des oiseaux provenant de Suède, là où les populations sont encore abondantes. »

Conseillées par les collègues allemands et hollandais, des équipes liégeoises se sont rendues en Suède à la fin du mois d'avril. Avec pour mission d'importer des individus dans le but de repeupler la colonie des Hautes Fagnes et de tester la technique de télémétrie destinée à suivre les oiseaux et évaluer leur devenir. Dans un second temps, l'objectif est de réfléchir au développement d'un élevage sur place selon des méthodes semi-naturelles. À terme, la volonté serait de sauver cette espèce de l'extinction imminente qui la guette.

Marjorie Ranieri

## EN 2 MOTS

## VERVIERS

Dans le cadre des Grandes Conférences Verviers-ULg, Roger-Maurice Bonnet (Senior research scientist attaché à l'International Space Scientist Institute de Berne) donnera une conférence intitulée "Survivre mille siècles", le lundi 22 mai à 20h, à l'Espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers.

☎ tél. 087.39.30.30,  
site www.verviers.be/ulg

## OPHTALMOLOGIE

Le Pr Jean-Marie Rakic, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Liège, et le Dr Philippe Grosjean, responsable du département glaucome du CHR de la Citadelle, donneront une conférence intitulée "Le point sur les deux maladies de l'œil liées à l'âge : le glaucome et la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge)", le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 19h30, à l'Ipes de Huy,

avenue Delchambre 6, 4500 Huy.  
☎ inscriptions par tél. 04.237.94.84,  
courriel iproms@provincedeliege.be

## MUSÉE HORTA

Perle de l'Art nouveau à Bruxelles, le musée Horta vient d'inaugurer son extension. La régionale de Bruxelles du Réseau ULg vous invite à une visite guidée de la maison personnelle d'Horta, transformée en musée, le samedi 10 juin à 10h, rue Américaine 25, 1060 Bruxelles.  
☎ renseignements et inscriptions,  
tél. 0474.57.26.99,  
courriel desire.tassin@gmail.com

## BELFIUS

Faut-il vendre les sociétés publiques ? *Télé-Moustique* posait la question (26/04) à plusieurs spécialistes, dont le Pr **Ann-Lawrence Durvieux** de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie : *La question de la privatisation ne doit pas être émotionnelle, dit-elle. On arrive alors dans une simplification du débat qui n'est pas juste parce que, pour rappel, il y a déjà eu des échecs dans des entreprises publiques comme dans des sociétés privées. (...) Aucun État membre n'est obligé de privatiser. C'est avant tout l'acte et la réflexion d'un actionnaire. Peut-il tirer le meilleur rendement ? Si oui, le moment est venu de vendre.*

## MT180

Vous avez manqué la finale liégeoise du concours "Ma thèse en 180 secondes" le 22 mars ? Vous pouvez dès à présent revoir **les capsules vidéo des dix candidats via la chaîne YouTube de l'Institution**. Pour les quatre finalistes, l'aventure se poursuit ce 23 mai à la finale interuniversitaire, à Louvain-la-Neuve. N'hésitez pas à venir y encourager Audrey Courtain (psychologie), Alexis Darras (physique), Jérôme François (romanes) et Léa Morvan (médecine vétérinaire). Cette dernière remplacera Alain Mercy (physique), malheureusement empêché de poursuivre le concours et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

☛ [www.youtube.com/universitedeliege](http://www.youtube.com/universitedeliege)

## CHALLENGE VÉTÉS



C. Boyer

**Huit équipes composées d'une dizaine de personnes se sont affrontées le mercredi 29 mars** à l'occasion du "challenge vétérinaire".

Obligatoirement placées sous le sceau de la mixité (homme/femme, étudiants/doctorants/académiques/Pato), les équipes ont rivalisé d'audace et de talent sur le terrain sportif (une course relais) et au cours d'épreuves diverses : dégustation à l'aveugle, tir à l'arc à thème, fil rouge, remise d'Oscars, et nombreux quizz. Elles sont aussi entrées en compétition sur le terrain de l'originalité puisqu'elles étaient déguisées, qui en grenouilles, qui en organes, etc.

Seule équipe extérieure à la faculté de Médecine vétérinaire, celle du Conseil du corps scientifique (CCS) s'est brillamment illustrée dans le relais sprint, montrant ainsi la voie à une possible extension du challenge. « Réaliser une épreuve de ce type à l'échelle de l'Université est notre grand souhait, souligne Thierry Jauniaux, cheville ouvrière de la manifestation. Ici le concept de team building rejoint celui de la détente. » Le vice-recteur Didier Vrancken, accueilli par une ola, a d'ailleurs soutenu publiquement cette ambition.

## MÉDIATION

De nombreux intervenants, mêlant chercheurs et praticiens, ont relevé le défi de parler des finalités et objectifs qui guident les pratiques de médiation en un temps record : dix minutes. Tous viennent au même constat : un cadrage trop rigide de la médiation peut finalement la desservir ; **le propre d'une médiation est de laisser émerger de l'inattendu.**

☛ [www.msh.ulg.ac.be](http://www.msh.ulg.ac.be)

## MONNAIE



Le 20 avril, **200 000 pièces de deux euros** ont été frappées du blason de l'université de Liège dans les locaux de la Monnaie royale de Belgique à Bruxelles, en présence du recteur Albert Corhay.

☛ vidéo sur [ulg.tv/monnaie](http://ulg.tv/monnaie)

## DOYENNE

Le 22 avril dernier, des coureurs de l'université de Liège (ULg) et de l'Université Gent ont participé à une **randonnée cyclo-touristique inédite de 80 km** passant par des endroits incontournables de la course Liège-Bastogne-Liège. Les participants ont même eu l'honneur de monter sur le podium avec leur équipe lors de la présentation officielle des coureurs !

☛ photos à découvrir sur [www.facebook.com/UniversitedeLiege](http://www.facebook.com/UniversitedeLiege)

## MOOCS

Depuis le début d'année, l'université de Liège s'est lancée dans l'aventure des MOOCs – ces formations en ligne ouvertes à tous – en explorant les thèmes des **migrations internationales, de la littérature jeunesse et de l'histologie**. Interactifs, multimédias et gratuits, ils viennent compléter l'offre de formation de l'institution en termes d'e-learning.

☛ [www.ulg.tv/mooc](http://www.ulg.tv/mooc)

## TRAPPIST

Est-ce que la vie existe ailleurs dans l'Univers ? Si **Michaël Gillon, Emmanuel Jehin et Julien de Wit** n'ont pas encore la réponse, ils en avaient bien d'autres à apporter au public liégeois, venu les écouter parler du système planétaire TRAPPIST-1, le 18 avril dernier.

☛ pour revoir la conférence : [www.ulg.tv/conferencetrappist](http://www.ulg.tv/conferencetrappist)

## AVIRON



Les 22 et 23 avril derniers se tenaient les championnats de Belgique d'aviron bateaux courts, entendez par là les skiffs, les deux sans barreaux et les doubles pour les catégories juniors et seniors. Le RCAE aviron a décroché plusieurs médailles, dont une de bronze (**Janice Dumont**), deux d'argent (**Jeanne Lenom, Gaston Mercieret Gilles Poysat**) et une d'or (**Jeanne Lenom**, cf. photo).

## ANTIFOON

Les grands concerts du Bicentenaire ont permis au public de (re)découvrir un compositeur anversois bien présent dans le paysage musical belge, mais encore peu connu en Wallonie, **Wim Henderickx**. L'œuvre qui lui a été commandée spécialement pour le Bicentenaire, il l'a voulue en parfaite adéquation avec les principes fondamentaux de l'Université : « *Il est important que cette musique soit une sorte d'expérience, de recherche qui soit tournée vers le futur. C'est ce dans quoi l'on s'investit à l'Université.* »

☛ <http://culture.ulg.ac.be/Henderickx>

## ÉCRIVAINS ULG

Nombreux sont les anciens ou actuels membres de l'université de Liège à publier des œuvres littéraires. Ces derniers mois, nous avons repéré une bonne vingtaine de livres, avec quelques-uns vraiment remarquables, comme (parmi d'autres) le *Robinson* de **Laurent Demoulin** (prix de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises), ou *Le lendemain* de **Michel Lambert**, et *En son absence* d'**Armel Job**. Remarquable aussi l'essai *Le triomphe de l'artiste* de notre docteur honoris causa **Tzeta Todorov**, malheureusement décédé en février dernier.

☛ <http://culture.Ulg.ac.be/ulgistes2017>

## ALLOCATION UNIVERSELLE

Est-ce une réalité tangible ou un doux rêve inaccessible ? À l'initiative de la Maison des sciences et de l'homme et de Liege Creative, **Bruno Frère et Philippe Defeyt** ont créé un véritable moment d'échange d'idées et de concepts avec les citoyens présents le 19 avril à l'Espace Opéra-ULg.

☛ [www.msh.ulg.ac.be](http://www.msh.ulg.ac.be) et [www.liegecreative.be](http://www.liegecreative.be)

LE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE **26 MAI 2017** [www.ulg.ac.be/le15jour](http://www.ulg.ac.be/le15jour)

Service communication,

place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable **Éric Haubruge**

Rédactrice en chef **Patricia Janssens**, tél. 04.366.44.14, courriel [le15jour@ulg.ac.be](mailto:le15jour@ulg.ac.be)

Secrétaire de rédaction **Catherine Eeckhout**

Équipe de rédaction **Henri Deleersnijder, Pierre Demoitié, Henri Dupuis, Carine Maillard, Bastien Martin, Aliénor Petit, Marjorie Ranieri, Fabrice Terlonge**

Secrétariat, **régie publicitaire** **Marie-Noëlle Chevalier**, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet **Marc-Henri Bawin**

Maquette et mise en page **Jean-Claude Massart** (créacom) **Impression** Snel Grafics **Dessin** Pierre Kroll



# THÉÂTRE UNIVERSITAIRE ROYAL DE LIÈGE

Le Théâtre universitaire de Liège est un groupe de création et d'animation fondé officiellement le 25 avril 1941. Une soixantaine de personnes sont actuellement actives au sein de l'association, dont 75% d'étudiants. Le titre "royal" lui a été décerné en 2002. Le TURLg monte des spectacles classiques et contemporains et propose aussi des créations. La troupe se produit à l'étranger très fréquemment et, depuis 1983, le théâtre organise à Liège, en février, les annuelles "Rencontres internationales

de théâtre universitaire" (Ritu) réputées dans le monde entier. Par ailleurs, il organise depuis 1997 des ateliers et stages de théâtre pour enfants, adolescents et adultes.

Les activités du théâtre sont assurées par deux codirecteurs, un secrétaire, deux régisseurs et près de 60 comédiens.

www.turlg.be

## 2011-2017 SPECTACLES DU TURLg

**14** créations  
**152** représentations en Belgique  
**42** représentations à l'étranger

1983-2016

RITU

Les rencontres internationales  
de Théâtre universitaire de Liège

**34** éditions  
**382** spectacles proposés au public liégeois  
**160** universités ou institutions  
d'enseignement supérieur invitées en  
provenance de **54** pays différents  
Entre **100** et **150** participants  
par édition



2015-2016

ATELIERS ET STAGES

**33** stages durant les vacances scolaires  
**30** ateliers hebdomadaires  
**980** inscrits

# LE FORT, LE FAIBLE ET LE DROIT



Pour sa sixième édition, la “Conférence des assistants” sera organisée par le conseil du personnel scientifique de la faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l’ULg. Directement inspiré du Père Henri Lacordaire : “Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c’est la liberté qui opprime et



la loi qui affranchit”, le thème laissera le champ libre aux communications variées. Rencontre de deux jeunes chercheurs qui participeront à la conférence : Fanny Vanrykel, assistante chercheuse au département de droit (droit public) et au Tax Institute, et Guillaume Grégoire, doctorant au département de droit (droit commercial).



**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** Dans votre communication, le “faible”, c’est l’environnement ?

**Fanny Vanrykel :** Disons que je m’intéresse à la protection de l’environnement et, en particulier dans cette contribution, au développement d’un transfert durable et des énergies renouvelables. Aujourd’hui, une partie de la population ainsi que les États, sous l’impulsion notamment de l’Union européenne et des traités internationaux, reconnaissent l’impérieuse nécessité de modifier nos habitudes qui ont un impact négatif sur l’environnement. Afin de soutenir une politique durable en la matière, l’instrument fiscal est souvent utilisé, soit dans son aspect incitatif, soit dans sa dimension dissuasive voire pénalisante.

Pour parler du secteur du transport et de l’énergie, la Belgique se montre en effet favorable au développement des énergies renouvelables et encourage les alternatives à la voiture, grande émettrice de CO<sub>2</sub>, ainsi que les voitures propres. La Flandre, par exemple, calcule le montant de la taxe de mise en circulation des véhicules en tenant compte de leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Des primes existent par ailleurs au niveau régional en vue de promouvoir l’achat de véhicules électriques. Mais actuellement, l’usage de la voiture reste encore un réflexe pour bon nombre de ménages, notamment en raison des avantages liés aux voitures de société.

De nombreux incitants existent par ailleurs afin de stimuler les investissements dans les énergies renouvelables, le principal étant les certificats verts. Cependant, cette approche est souvent critiquée dans la littérature, en raison notamment de l’effet d’aubaine qu’elle entraîne. Le bilan est loin d’être optimal.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** Que faire alors ?

**F.V. :** Les taxes environnementales telles qu’elles existent peuvent paraître intéressantes puisqu’en intégrant les coûts externes, elles nous incitent à changer nos comportements ou les responsabilisent. Elles constituent sans doute une voie à envisager pour l’État mais qui doit être bien pensée. En effet, si la mesure atteint son but, à terme, cette taxe dissuasive ne rapportera plus rien dans les caisses de l’État... Il faut également concevoir la taxe de façon à ce que celle-ci n’ait pas des effets régressifs. Selon moi, il faudrait changer la logique : taxer les attitudes négatives ou négligentes à la place de récompenser financièrement celles qui sont favorables à l’environnement. C’est ce dont je parlerai le 23 juin.

**Le 15<sup>e</sup> jour du mois :** Vous vous intéressez à la protection du principe démocratique ?

**Guillaume Grégoire :** Oui. La défense du principe démocratique est intéressante à étudier : face à une institution “forte” – l’Union européenne (UE) –, le Tribunal constitutionnel fédéral allemand a estimé qu’il fallait veiller au respect du principe démocratique que l’on pourrait considérer comme “faible” dans le processus d’intégration de l’Union. Il contrôle donc ce processus en vérifiant que le transfert des compétences de l’État allemand vers l’UE ne bafoue pas le principe démocratique. Il vérifie aussi que l’exercice de ces compétences européennes ne va pas au-delà de ce qui est autorisé. Pour le Tribunal, laisser le champ libre aux institutions européennes pourrait engendrer des abus qui aboutiraient à ce que l’exercice du droit de vote perde de son intérêt.

**Le 15<sup>e</sup> jour :** Pourquoi étudier ce contrôle dans le cas particulier de l’Allemagne ?

**G.G. :** Parce que les Allemands sont très sensibles à cet égard. La Loi fondamentale de 1949 prévoit que le principe démocratique est intangible. Afin de le protéger, le Tribunal constitutionnel a progressivement mis en place, depuis la signature du Traité de Maastricht en 1992, un contrôle du transfert des compétences à l’UE et un “droit de censure” des décisions européennes.

Or, si l’ordre juridique allemand et l’ordre juridique européen sont imbriqués, ils sont néanmoins distincts. Et chacune des juridictions suprêmes de ces deux ordres revendique le dernier mot ! Il existe donc aussi, derrière les controverses juridiques, une certaine lutte d’influence. Notons que d’autres pays semblent emboîter le pas à l’Allemagne : la France – via le Conseil constitutionnel – et la Belgique – via la Cour constitutionnelle – notamment.

Le Tribunal allemand n’a porté qu’une question devant la Cour de justice de l’Union européenne : c’était en 2014 à propos de la politique monétaire de la Banque centrale. C’est peu, mais l’objectif n’est pas tant de rentrer en conflit frontal avec la Cour de justice que de faire entendre sa voix.

Propos recueillis par Patricia Janssens

## Conférence des assistants (ACCA)

Le vendredi 23 juin, faculté de Droit, Science politique et Criminologie, bât. B31, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

☛ programme et informations sur [www.events.ulg.ac.be/acca](http://www.events.ulg.ac.be/acca)

